LA Feuille d'érable THE Maple Leaf

Juillet 2015, volume 18, numéro 7 | Tenir l'Équipe de la Défense au courant | English on reverse

Entraînement au soleil

Page 6 et la page centrale

TRIBUNE DE LA DIRECTION : LES FMAR(A)
PAGE 3

LES INNOVATEURS : LE SATELLITE SAPPHIRE
PAGE 8

LA LOI SUR L'EMBAUCHE DES ANCIENS COMBATTANTS
PAGE 10

Défense nationale | National Defence

Canada

NOUVELLE APPARENCE DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE

Que ce soit à l'aide de mots ou d'images, l'image de marque nous aide à former une perception d'une organisation et de ce qu'elle a à offrir.

Lancement officiel

Une bonne image de marque comporte un élément essentiel, soit une identité visuelle claire. Le 29 mai, on a lancé officiellement la nouvelle image de marque de l'Équipe de la Défense. Cette image de marque met l'accent sur la Défense et relie cette équipe unifiée composée de partenaires militaires et de civils travaillant de concert pour réaliser une vision et une mission en tant qu'équipe unique.

L'Équipe de la Défense verra les couleurs de la marque ministérielle bilingue de la Défense dans les en-têtes, les identificateurs Web, les médias sociaux, les présentations PowerPoint et les affiches sur les podiums.

Adoption de nouvelles couleurs

Plusieurs organisations de N1 ont déjà adopté la nouvelle image de marque, notamment le SMA (Infrastructure et environnement), le SMA (Gestion de l'information), le vice chef d'état-major de la défense et le SMA (Science et technologie); toutefois, il importe d'obtenir l'appui de toutes les organisations de N1 en vue de la mise en œuvre du programme.

Les groupes de N1 ayant déjà adopté les nouvelles couleurs ont pu adapter les nouveaux modèles afin de maintenir leur propre identité.

Les identificateurs graphiques, les couleurs, les polices et les images constituent tous l'image de marque de l'organisation, telle qu'elle est offerte au personnel à l'échelle du pays. L'objectif est de fournir à l'Équipe de la Défense les renseignements nécessaires pour maintenir une image de marque cohésive et uniforme dans tous les produits de communication internes et externes.

Lien vers la boîte à outils

Cette nouvelle marque ministérielle donne suite à l'adoption d'une image de marque économique à l'échelle du gouvernement, et à l'utilisation d'une conception commune, au moyen de modèles et d'une boîte à outils, pour permettre de reconnaître le MDN et les FAC à leur apparence.

Vous trouverez une boîte à outils conviviale renfermant divers modèles à l'intention des organisations de N1 à dt.mil.ca. À partir de ce site, vous pourrez également accéder au formulaire de demande de marketing ASSYST en vue d'obtenir de l'aide ou des conseils supplémentaires relativement aux éléments graphiques, entre autres les politiques, les pratiques exemplaires et les modèles à utiliser. Ce site vous permettra également d'accéder aux procédures sur la publication, aux fournisseurs externes et à des exemples d'énoncés de travail.

LE DÉFI D'APPLICATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le tout premier concours pangouvernemental de création d'applications de la fonction publique est lancé!

Ce projet palpitant vous offre l'occasion de mettre à profit votre créativité, votre expertise et votre dévouement pour moderniser et améliorer la prestation des services aux Canadiens. En effet, nous vous invitons à proposer les meilleures idées qui soient pour créer une application mobile qui facilitera la mise en œuvre de politiques ou de programmes, ou encore la prestation de services, et ce, à l'échelle du Canada. L'idée peut tout aussi bien se prêter à notre mandat, à la Défense nationale, qu'à celui d'une autre entité fédérale.

Bien entendu, vous pouvez aussi participer simplement en donnant vos impressions sur les idées soumises par les autres ou en votant pour celles que vous aimez. Le Comité des sous-ministres sur l'innovation en matière de politiques et le Centre d'innovation du Bureau du Conseil privé cherchent également à recruter des fonctionnaires qui sont programmeurs ou développeurs d'applis, graphistes, spécialistes, entre autres, qui pourront se joindre aux équipes de développement des applications.

Vous avez jusqu'au 24 juillet pour soumettre vos idées. Les meilleures seront retenues aux fins de prototypage, de conception et de mise à l'essai. Les noms des gagnants seront dévoilés à l'automne et le déploiement des applications se fera à l'hiver 2015 2015-2016.

Vous trouverez tous les renseignements qu'il vous faut pour participer à la page FP Défi application sur GCconnex, à l'adresse **gcconnex.gc.ca/groups/profile/12266349/the-public-service-app-challenge**. N'oubliez pas de suivre #FPDéfiApplication sur Twitter!

LA FEUILLE D'ÉRABLE NE PARAÎTRA PAS EN AOÛT

La publication du journal recommencera en septembre. Visitez ed-dt.mil.ca pour vous tenir au courant des dernières nouvelles.

Passez un bel été en toute sécurité!

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DISTRIBUTION DE *LA FEUILLE D'ÉRABLE*

La Feuille d'érable ne sera plus acheminée aux personnes hors du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC). Les lecteurs touchés par ce changement peuvent s'abonner au bulletin électronique Connexion Défense, qui s'adresse aux intervenants externes, pour se tenir au fait des nouvelles et des enjeux à la Défense. Connexion Défense présente un bon nombre d'articles publiés dans *La Feuille d'érable*.

Vous pouvez vous abonner à Connexion Défense à la fois gratuitement et facilement! Vous n'avez qu'à vous rendre au site **www.forces.gc.ca** et, dans la partie inférieure de l'écran, cliquez sur le lien Connexion Défense dans la section « Nouvelles ». Cliquez ensuite sur « Abonnez-vous » et fournissez les renseignements nécessaires.

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull
nternal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :

Le Ltv Wen Nie, un médecin des FAC, effectue des voyages dans les communautés pour traiter des résidents locaux n'ayant pas la capacité physique de se rendre aux centres de traitement à Oulan-Bator, en Mongolie, le 22 juin 2015, dans le cadre de la série d'exercices d'entraînement interarmées internationaux KHAAN QUEST.

Photo : Cpl Andrew Wesley

LES FMAR(A) :

brosser le tableau des voies maritimes du Canada

Nous a récemment reçu en entrevue le contre-amiral John Frederick Newton, commandant de la Force maritime de l'Atlantique et commandant de la Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique qui a partagé avec nous ses impressions sur les divers défis auxquels il a fait face récemment, ses réussites et ses passions.

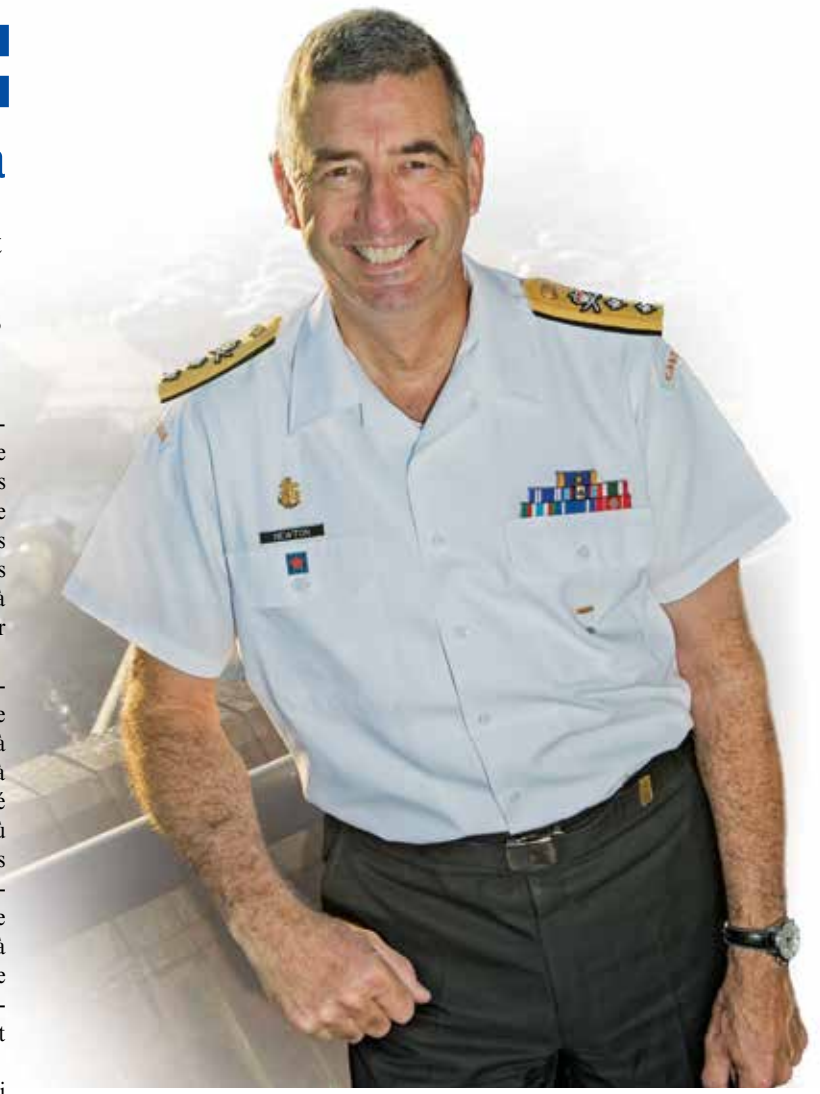

Le Cam John Frederick Newton, commandant de la Force maritime de l'Atlantique et de la Force opérationnelle interarmées (Atlantique).

Q : Pourquoi considérez-vous comme étant si importante pour les FMAR(A) la connaissance plus approfondie du secteur maritime?

R : Je crois que notre plus grand défi et que notre principale préoccupation, à la Marine royale canadienne et l'Aviation royale du Canada, ainsi que pour la Garde côtière du Canada et quelques autres partenaires comme Transports Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada, le ministère des Pêches et des Océans, et même le Service canadien du renseignement de sécurité et la Gendarmerie royale du Canada, c'est de brosser le tableau de ce qui se passe dans les trois océans du Canada. Et nous sommes très doués pour bâtir ce tableau et comprendre les activités des gens, des cargaisons, des bateaux et des courtiers maritimes qui s'arrêtent ou non au Canada.

Nous sommes très doués pour savoir ce qui se passe dans les deux grands océans et nous commençons à élargir nos capacités dans l'Arctique. Nous commençons à apprendre à connaître la situation dans le Nord, tout en faisant fond sur ce que nous faisons dans les océans Atlantique et Pacifique.

Les approches des voies maritimes du Canada ne se trouvent pas seulement dans les océans Atlantique et Pacifique, elles s'étendent aux quatre coins de la planète et ce que nos navires accomplissent en Afrique de l'Est et dans le cadre de l'opération ARTEMIS, qu'ils mènent des opérations dans la mer Baltique ou la Méditerranée, ce qu'ils font au large de la Libye finit par être lié aux voies de circulation maritime ici même au pays. Ces voies navigables se rendent jusqu'ici et nous pouvons l'observer avec l'immigration, les réfugiés clandestins dans le Pacifique, l'Atlantique et les Caraïbes. Les mêmes voies d'acheminement des stupéfiants qui font entrer des drogues en Amérique du Nord peuvent aussi être utilisées pour l'infiltration de gens, d'armes et d'argent. Toutes ces activités visent à déstabiliser les pays des Amériques et contribuent sans contredit aux activités du crime organisé et du crime international au Canada.

Q : Quelle est l'importance de tisser des liens avec les partenaires d'intervention en cas d'urgence?

R : L'un de mes rôles est d'être commandant de la région de recherche et de sauvetage d'Halifax. Je ne commande pas les forces à proprement dit, mais plutôt une région de recherche et sauvetage au Canada qui fait partie du réseau international de recherche et sauvetage. Notre région est très vaste, elle se rend jusqu'à la région de recherche et sauvetage de Boston, aux États-Unis, et monte jusqu'à l'île de Baffin, jusque dans l'Arctique. Puis, elle s'étend dans tout l'Atlantique, jusqu'à la dorsale médio-atlantique et rejoint les zones des Açores, de la Grande-Bretagne et du Danemark.

Le domaine de la recherche et sauvetage est immense. Il comprend des éléments dans l'espace et implique de savoir ce qui se passe sur l'océan et dans les airs, grâce à des partenaires comme le NORAD et ceci, tous les jours, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La région est dotée d'une salle de surveillance dans l'édifice, où des opérateurs de la Garde côtière, de la Force aérienne et de la Marine travaillent côte à côte. La région exploite aussi des ressources maritimes en service permanent. Des incidents se produisent toutes les heures, tous les jours, et malheureusement, aujourd'hui (17 juin), pendant que nous faisons cette entrevue, trois hommes ont perdu la vie à Terre Neuve et Labrador et nous finissons le sauvetage qui nous a permis de repêcher le troisième corps. La mort est malheureusement l'un des risques lorsqu'on travaille dans le domaine maritime. Le danger est présent partout.

> « Il faut passer beaucoup de temps à encourager les gens à participer au dialogue et aux solutions, pour qu'ils voient le changement global qui s'opère dans notre organisation. »

L'industrie de la pêche est très dangereuse. On peut également passer d'une catastrophe maritime, comme un naufrage d'un navire ou un incendie sur une plate-forme pétrolière, à une opération de recherche et sauvetage, puis soudainement à la gestion de conséquences. Dans le cas de gros déversements pétroliers, comme l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans les Caraïbes, on passe des opérations de recherche et sauvetage à des opérations de gestion des conséquences de niveau fédéral et international en un clin d'œil. C'est pourquoi ici, au quartier général, les opérations de recherche et sauvetage sont liées au centre des opérations de sécurité maritime et au centre régional d'opérations interarmées. Ces services sont tous au même endroit et travaillent tous ensemble. Aujourd'hui, nous avons mis un terme à une grosse opération de recherche et sauvetage à Terre-Neuve dont les résultats sont regrettables. Cependant, beaucoup d'opérations donnent des résultats positifs. C'est la triste réalité du secteur maritime.

Q : Parlez-nous de votre passion de longue date pour le Nord.

R : Je pense au Nord quotidiennement. Je crois que nous avons tous nos passions, que ce soit un sport ou un loisir. Dans mon cas, ma vie personnelle et ma vie professionnelle sont liées par mon passe-temps : l'Arctique. Mes voyages dans le Nord, d'abord comme géologue puis comme officier spécialiste de la Marine des opérations de surface des opérations maritimes de surface et sous-marines (MAR SS), m'ont mené à participer à des expéditions scientifiques pour tester le système mondial de localisation.

L'intérêt remonte vraiment à des expéditions auxquelles mon père m'a inscrit. Il m'a envoyé dans le Nord à deux reprises alors que j'étais jeune, à quatorze ans puis à seize ans. Il m'a envoyé sur un navire de la Marine à l'époque où on envoyait des jeunes gens comme des cadets à bord de navires. Il m'a fait découvrir le Grand Nord, des tombeaux de l'expédition Franklin à l'île Beechey, à Dundas Harbour, une station abandonnée de la GRC, ainsi que dans les petites collectivités comme l'inlet Pond, Resolute et Iqaluit, entre autres.

Je crois donc que toute personne qui a la chance de voir le Nord du Labrador, l'Arctique ou le Grand Nord canadien reste avec l'idée que notre pays offre des paysages magnifiques au-delà des autoroutes du sud. Il y a beaucoup à faire là-bas. Il faut miser sur le développement social et durable.

Mes intérêts se rapportent maintenant à nos activités de défense et de sécurité qui apporteront une grande partie du développement social et durable. Je crois que nos nouveaux navires nous aideront à boucler la boucle pour participer à cet exercice élargi. Je peux jumeler ma passion personnelle et professionnelle grâce à la Marine. Il y a également d'importants partenaires du gouvernement, ainsi que des gens du secteur privé qui sont très motivés à bâtir le Nord canadien comme un secteur pleinement opérationnel de notre grand pays, le Canada.

Q : Pouvez-vous nous parler de votre participation aux recherches du NSM *Erebus* et des partenariats dans le cadre de ce projet?

R : Aujourd'hui, je dirais qu'*Erebus* est surtout une métaphore. Il nous permet de raconter l'histoire de la Marine royale canadienne dans l'Arctique, qui remonte à la guerre de Corée et l'époque qui l'a suivie. Notre Marine se rend régulièrement dans l'Arctique. Nous avions un navire magnifique, le Navire canadien de Sa Majesté *Labrador*. C'était un brise-glace. Chaque année, il se rendait dans le Nord… mais récemment, nous y allons avec des navires plus petits et nous effectuons des patrouilles, des travaux d'hydrographie et d'autres activités de moindre envergure.

C'est pourquoi l'invitation à participer à la recherche de l'*Erebus* a donné une tout autre dimension à notre travail dans le Nord. Nous avons apporté de la technologie moderne, des véhicules sous-marins autonomes, certaines de nos capacités de planification opérationnelles, nos navires et nos plongeurs dans l'Arctique. Nous y avons gagné une visibilité nationale pour raconter l'histoire de la Marine dans l'Arctique. Et nous avons eu l'occasion inouïe d'expliquer pourquoi la Marine bâtit un nouveau navire de patrouille, le *Harry DeWolf*, de la classe du même nom, qui sera livré ici même à Halifax, en 2018. Et même dans l'ensemble, la participation aux recherches des navires *Erebus* et *Terror* vise à préparer la Marine pour un avenir où son rôle dans le Nord sera accru et pour augmenter les compétences du personnel. Lorsque ces nouveaux navires seront livrés, notre Marine disposera d'un noyau de personnel prêt, apte et fier, qui sera connu au pays et par nos partenaires internationaux comme la force navale de l'Arctique. C'est pourquoi la Marine a investi dans la recherche de l'*Erebus*.

Q : Comment favorisez-vous un sentiment d'appartenance chez vos subalternes?

R : D'abord, je crois que dans la Marine, nous tentons de donner de plus en plus de responsabilités et de pouvoir aux rangs subalternes. Il faut communiquer beaucoup pour donner un sentiment d'appartenance à ses employés. Il faut passer beaucoup de temps à encourager les gens à participer au dialogue et aux solutions, pour qu'ils voient le changement global qui s'opère dans notre organisation, que ce soit à l'échelle du ministère ou du Canada.

Il faut cependant inviter les jeunes à participer au processus de leadership. Il faut également entreprendre des activités de récompense. Nous devons valoriser les contributions des gens et le montrer. Je crois que nos forces ont la réputation d'avoir un style de leadership autoritaire et autocratique. Je crois que nous sommes à un point dans l'évolution de la société où l'on peut se permettre de laisser tomber un peu l'autocratie.

Je disais aujourd'hui que je crois qu'il faudrait vraiment inclure nos prénoms sur nos épinglettes puisque je demande toujours aux gens leur prénom. J'essaie et tous les autres semblent essayer aussi de traiter les gens davantage comme des individus plutôt que des pions sur un tableau. Je crois que ça contribue grandement au sentiment d'appartenance. Ça reflète davantage où nous en sommes dans la société; les jeunes veulent participer. Ils remettent les choses en question et demandent pourquoi ils font telle ou telle chose. Et nous, les dirigeants, nous sommes davantage prêts à nous lancer dans une discussion plus complète.

C'est le genre de changement de culture que nous pouvons mettre en œuvre lorsque nous tentons d'étudier des comportements destructeurs qui affligent la société, ou que nous abordons des sujets comme l'inconduite sexuelle. Nous gagnerons beaucoup de respect de nos gens en les mobilisant, en leur parlant, en les aidant à comprendre pourquoi. Je suis persuadé que ce qui fait de nous une puissance militaire qui compense notre petit nombre, la taille de nos capacités et le nombre de nos membres, c'est cette idée de « commandement de la mission » avancée par le général (retraité) Hillier, un ancien CEMD; l'intention du commandant. Lorsque nos gens savent vraiment ce qui se passe et en comprennent la raison, ils pourront prendre les bonnes décisions en plein chaos, dans le brouillard de la guerre ou dans des périodes de confusion. Ils feront ce qui est le mieux pour leur unité, leur service et leur pays.

Pour visionner une partie de l'entrevue sur vidéo, consultez le site de l'Équipe de la Défense, à l'adresse : **dt-ed.mil.ca**.

LE VISAGE DES OPÉRATIONS

DU CARBURANT POUR LE COMBAT

– L'appareil Polaris de l'ARC livre dix millions de livres de carburant à la coalition contre le groupe EI

PHOTO : Op IMPACT

Le ravitailleur CC-150 Polaris est de retour après avoir accompli avec succès sa 100e mission de ravitaillement en Irak, dans le cadre de l'Op IMPACT, le 11 mars.

Les 21 membres du détachement de ravitaillement aérien de la Force opérationnelle aérienne en Irak ont atteint un important jalon opérationnel dans leur contribution aux efforts de la Force de stabilisation au Moyen-Orient (FSMO) contre le groupe État islamique. Récemment, alors qu'il menait sa 168e mission à bord du CC-150T Polaris depuis le début de l'Op IMPACT à la fin d'octobre 2014, l'équipe de ravitaillement a dépassé le cap des dix millions de livres de carburant transférées à des CF-188 canadiens et à d'autres aéronefs participant à des frappes de la coalition.

Ce chiffre remarquable illustre l'importance opérationnelle de la capacité de ravitaillement aérien du Canada dans la lutte contre le groupe EI et permet à une vaste gamme de chasseurs de la coalition d'atteindre les zones d'opération et de demeurer en vol plus longtemps afin d'offrir un soutien aérien efficace aux forces de sécurité irakiennes.

« Le détachement de ravitaillement aérien est une ressource très importante pour la FSMO », explique le brigadier-général Lise Bourgon, qui commande la Force opérationnelle interarmées en Irak. « Le Polaris fait en sorte que les chasseurs, malgré leur lourde charge de munitions, aient la portée requise pour effectuer des frappes aériennes contre le groupe EI dans toutes nos zones opérationnelles. »

L'équipage du Polaris a acquis une solide réputation

Le Polaris n'est pas le seul aéronef de ravitaillement aérien de la FSMO qui soutient les opérations des chasseurs, mais les équipages de l'ARC qui font voler ce grand appareil ont acquis une solide réputation pour leur souplesse et leur volonté à rester dans les airs le plus longtemps possible pour faire en sorte que les appareils frappant le groupe EI soient bien ravitaillés en route vers une mission et en mesure de revenir à la base à la fin de la journée.

Avec un tuyau et un cône de ravitaillement sous chaque aile, le Polaris peut transférer plus de 80 000 livres de carburant à des aéronefs pendant un seul vol.

Les dix millions de livres de carburant transférées représentent un succès possible grâce au travail acharné et au dévouement d'un partenariat unique entre les membres d'équipage de l'ARC du 437e Escadron de transport et des techniciens civils appartenant à L-3 MAS qui travaillent sans relâche à garder l'appareil Airbus A310 modifié prêt pour la prochaine mission. Le rythme opérationnel élevé rend cet entretien régulier essentiel.

Même si elle est parfois oubliée, la contribution de cette capacité de ravitaillement aérien est essentielle pour maintenir la pression sur le groupe EI. Comme les équipages de ravitaillement aérien le soulignent, ils alimentent les opérations de combat.

PHOTO : Caméra de combat

Un Airbus CC-150 Polaris ravitaille un Tornado GR4 de la Royal Air Force britannique pendant l'Op Impact, le 2 février.

La Force opérationnelle aérienne – Irak effectue sa 1000e SORTIE DE VOL DANS LE CADRE DE L'OP IMPACT

Aux petites heures du matin le 4 juin 2015, un CF-18 s'est envolé, sa flamme bleue caractéristique trainant derrière lui, pour effectuer des opérations au-dessus de l'Irak. Il s'agit de la 1000e sortie de vol effectuée dans le cadre de l'opération IMPACT.

Cette sortie, qui s'est avérée une frappe militaire contre une position de combat du groupe EI, souligne non seulement un important jalon de la contribution canadienne à la lutte contre le terrorisme en Irak et en Syrie, mais représente également le succès de la capacité expéditionnaire des Forces armées canadiennes (FAC). En effet, elle témoigne de l'engagement du personnel des FAC déployé au Koweït dans le cadre de la Force opérationnelle interarmées – Irak à rester axé sur la mission.

« Nos membres ont accompli beaucoup depuis la fin octobre 2014, lorsque les premiers appareils de l'Aviation royale du Canada ont atterri à Koweït avec à leur bord le matériel nécessaire à l'installation initiale des forces opérationnelles interarmées et aérienne », explique le brigadier-général Lise Bourgon, commandant de la Force opérationnelle interarmées – Irak. « Le Camp Patrice Vincent, par exemple, était un terrain vague sableux lorsque nos membres sont arrivés sur les lieux. Aujourd'hui, il s'agit de la plaque tournante de la Force opérationnelle aérienne – Irak qui soutient les opérations aériennes canadiennes effectuées en Irak et en Syrie. »

PHOTO : MDN

Le pilote d'un CF-18 de l'ARC effectue une inspection après vol de son appareil au Camp Patrice Vincent, au Koweït, le 5 juin, à la suite du 1 000e vol de l'Op IMPACT.

Membres dévoués d'équipage aérien

Bien que la 1 000e sortie de vol ait été faite dans le cadre de la mission de frappe d'un CF-188, le nombre total de sorties inclut les vols effectués par des membres d'équipage dévoués du CP-140M Aurora pour des missions de Renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) et ceux du CC-150T Polaris pour le ravitaillement en vol. Chaque sortie représente le vol d'un seul aéronef. Toutefois, chaque vol cache une histoire bien plus complexe; une équipe polyvalente est nécessaire au sol au départ et au retour de chaque aéronef. Le travail d'équipe est essentiel au maintien d'un rythme opérationnel élevé pour continuer à faire pression sur le groupe EI, et ce, malgré la hausse de température caractéristique des mois d'été.

« Des spécialistes de l'entretien qui travaillent dans la zone désertique chaude du Koweït pour s'assurer que les aéronefs soient prêts pour leur prochaine mission, aux armuriers qui chargent les munitions à bord des CF-188, en passant par le personnel du renseignement et des opérations qui aident à planifier et à évaluer les missions, les enjeux sont très importants », indique le Bgén Bourgon. « Nos facilitateurs comme le personnel logistique et médical et le personnel de génie et de sécurité sont également essentiels au soutien de nos opérations, bien qu'ils travaillent loin de la maison et dans des conditions désertiques difficiles. »

Les effets cinétiques des munitions à guidage de précision livrés par les CF-188, les capacités de ravitaillement en vol du CC-150T Polaris et les capacités de collecte de renseignements du CP-140M Aurora canadien modernisé continuent de restreindre les mouvements du groupe EI. En effet, il y a un an, le groupe EI jouissait d'une liberté de mouvement dans la majorité du territoire irakien et syrien. Cependant, en partie grâce aux efforts du Canada et à sa collaboration avec les membres de la coalition, le groupe EI ne peut plus opérer comme auparavant.

« La 1 000e sortie effectuée dans le cadre de l'Op IMPACT témoigne d'un dévouement extraordinaire », indique le Bgén Bourgon. « Il y a encore beaucoup de travail à faire dans le cadre de la mission, mais l'atteinte de ce jalon souligne l'engagement pris par les membres des FAC au Camp Canada et au Camp Patrice Vincent. » ♣

Surveillance du site d'impact.

Des essais en vol de bombes intelligentes accélérés en vue D'APPUYER L'OP IMPACT

Des données critiques essentielles au lancement au niveau de la flotte d'une nouvelle capacité des armes ont été recueillies récemment pour renforcer l'engagement du Canada à l'égard de l'opération IMPACT. Les essais en vol visant la certification du dispositif à bombes BRU-55 et du système d'arme amélioré Paveway II (EP2), qui seront installés sur le CF-188 Hornet, ont été effectués au Centre d'essais techniques (Aérospatiale) (CETA), à la 4e Escadre Cold Lake, en Alberta.

Nouvelles armes intelligentes

Le système d'armes EP2 est une nouvelle bombe intelligente guidée par GPS et laser qui peut être utilisée à la fois lors de scénarios de ciblage déterminés et dynamiques, dans toutes les conditions météorologiques. Une fois déployée, la combinaison du BRU-55 avec la munition interarmes d'attaque directe (JDAM) et l'EP2 permet de prendre des décisions en temps réel sur des objectifs inopinés, à l'aide de deux fois plus d'armes intelligentes accessibles à bord du CF-188.

Simultanément, des essais ont été menés en vue d'accroître les capacités de la JDAM déjà en service. Le BRU-55 permet au CF-188 de doubler le nombre d'armes air-sol à guidage de précision avancé qu'il peut transporter.

Les projets ont été mis en suspens et les membres du personnel ont travaillé sans relâche pour réaliser opportunément tous les essais, qui ont été menés par une équipe d'essais intégrés composée de spécialistes du CETA en matière de maintenance, d'armement, de systèmes de données aéroportés, de systèmes de données d'imagerie, d'instrumentation pour essais en vol et d'évaluation d'essais en vol, ainsi que des membres du personnel de l'Escadrille d'évaluation et d'essais opérationnels – chasseur. Tout aussi essentiel aux essais a été le soutien technique fourni par les organismes techniques et de gestion de projets de l'ARC tout entière, notamment la Direction – Navigabilité aérienne et soutien technique et le gestionnaire du système d'arme (GSA) du CF-188, incluant le détachement du GSA à Mirabel, au Québec.

Intégration des armes

C'est en faisant fond sur un large éventail d'installations, de capacités et d'expertise que le CETA a pu procéder aux essais importants relativement à l'intégration du BRU-55 doté d'armes intelligentes et à l'aéronef CF-188 comme tel, dans le but de veiller à ce que les armes puissent être utilisées efficacement et en toute sécurité.

« Les défis associés à l'intégration de ces systèmes à bord du Hornet n'étaient pas insignifiants. D'importants problèmes sont survenus et ont nécessité du dépannage continu, de nouveaux essais et, dans un cas, le recodage du logiciel de l'aéronef », explique le capitaine Martin Dionne, ingénieur d'essai en vol et directeur des essais.

Orientation des essais

Les essais étaient principalement axés sur l'ajustement et la compatibilité, le transport captif, la vérification du largage sécuritaire et l'emploi de bout en bout. Les essais liés à l'ajustement et à la compatibilité nécessitaient des vérifications exhaustives du fonctionnement au sol et des évaluations détaillées pour veiller à la compatibilité physique et fonctionnelle de l'ensemble d'armes avec l'aéronef et l'ensemble de ses systèmes. Les essais à l'égard du transport captif ont soumis les armes et le BRU-55 à des vols extrêmes pour confirmer la sécurité et le fonctionnement structurels.

Les caméras de bout d'aile conçues et fabriquées par le CETA ont été utilisées pour confirmer que le largage des armes à partir de l'aéronef se faisait de façon prévisible et stable. Enfin, les essais axés sur l'emploi opérationnel de bout en bout comprenaient la validation de tous les aspects, allant des nouvelles procédures d'installations à la précision des armes par rapport à de véritables cibles.

« Le BRU-55, et tout particulièrement l'EP2, constitue un grand pas vers le renforcement des capacités de la force de chasse de l'ARC. La somme des efforts hautement spécialisés et synergiques de l'équipe d'essais intégrés à tous les niveaux de l'organisation nous a permis de faire exactement cela », ajoute le major Joshua Kutryk, pilote d'essai.

Une fois certifié, le système d'arme accroîtra considérablement la capacité de l'ARC à exécuter des attaques cinétiques.

Vue de la caméra de bout d'aile du largage d'une GBU-49 à partir du BRU-55.

La Direction – Vérification du contrôle des armements du Canada a

LES YEUX PARTOUT, DANS LE CIEL COMME SUR LE TERRAIN

Alors que le Canada continue de porter assistance à l'Ukraine dans le cadre de l'opération REASSURANCE, il convient de souligner que la Direction – Vérification du contrôle des armements (DVCA) a participé aux efforts déployés par la communauté internationale depuis le début de l'agression perpétrée par la Russie il y a plus d'un an.

Deux membres DVCA de l'État-major interarmées stratégique à Ottawa ont fait partie du premier groupe d'observateurs internationaux chargés d'examiner les activités militaires inhabituelles le long des frontières de l'Ukraine en mars 2014. À l'époque, l'Ukraine a demandé aux États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont le Canada fait partie, de mener une série de missions dans le cadre du Document de Vienne 2011 (DV11) en Ukraine en vue d'accroître la transparence concernant les activités militaires sur le territoire ukrainien.

« Notre mission menée dans le cadre du DV11 en Ukraine est une démonstration concrète de l'engagement du Canada envers la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine », a déclaré le colonel Peter Williams, directeur de la DVCA.

Le DV11, un accord politiquement contraignant parmi les États participants de l'OSCE, représente l'une des mesures de contrôle des armements qui a été utilisées jusqu'à présent en Ukraine. Selon le DV11, les États participants peuvent mener des vérifications et des visites d'observation afin d'accroître l'ouverture et la transparence relatives aux activités militaires.

Contribution canadienne

Le Canada participe régulièrement à des missions d'inspection et d'observation en Europe de l'Est. À cet égard, la DVCA de l'EMIS travaille de concert avec d'autres intervenants du ministère de la Défense nationale et du gouvernement du Canada ainsi qu'avec des partenaires étrangers pour veiller à ce que le Canada continue de jouer un rôle prépondérant dans l'intervention menée en réponse à la crise en Ukraine.

Depuis mars 2014, le Canada a dirigé quatre visites de vérification du contrôle des armements en Ukraine. Dans le cadre d'une série d'inspections en cours dirigées par les États membres de l'OSCE, le Canada a dirigé une mission de mesures régionales VD11 en Ukraine en avril et mai ainsi qu'en octobre 2014, et plus récemment, en février et avril derniers. Ces équipes dirigées par le Canada sont constituées d'officiers ukrainiens et d'inspecteurs en provenance des États-Unis, de la Moldavie, du Danemark, de la Pologne, de la Géorgie et de la France.

« Durant l'exécution de ces missions, de nombreux Ukrainiens ont exprimé leur gratitude envers le Canada et envers les autres pays représentés au sein de l'équipe pour cette démonstration de soutien », a indiqué le Lcol Gary Hardwick, qui est à la tête de la Section 2, soit l'équipe qui procède aux inspections en se basant sur les exigences énoncées dans le DV11, ainsi que dans le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. « Le message global qui a été transmis de façon répétée à l'équipe mentionne que la majorité des Ukrainiens appuient l'intégrité territoriale de l'Ukraine et qu'ils veulent que leur pays demeure unifié. »

De même, la Section 4 de la DVCA de l'EMIS, dirigée par le Lcol Steeve Veillette, est responsable des vols d'observations exécutés en vertu du T*raité « Ciel ouvert »*. Les pays signataires (dont la Russie, l'Ukraine et les États-Unis, entre autres) ont l'autorisation de survoler, non armés, le territoire de tout autre pays signataire et de capter des images. Conçu pour accroître la compréhension et la confiance mutuelles entre les pays signataires, le traité donne à tous les participants l'occasion et les moyens de recueillir des renseignements au sujet des forces militaires et des activités qui sont source de préoccupation. Sous la coordination de la Section 4 de la DVCA de l'EMIS, le Canada procède régulièrement à de tels vols au-dessus de la Russie, de l'Ukraine et de la Géorgie.

Op REASSURANCE

L'Op REASSURANCE fait référence aux activités militaires entreprises par les FAC à l'appui des mesures d'apaisement de l'OTAN en fournissant les capacités militaires pour l'instruction, les exercices, les démonstrations et les tâches attribués par l'OTAN. En coordination avec ses partenaires de l'OTAN, le Canada est toujours à la recherche d'occasions de contribuer au maintien de la paix et de la stabilité en Europe centrale et orientale. La planification se poursuit quant aux activités futures de l'Op REASSURANCE.

De plus amples renseignements concernant le rôle et le travail de la Direction – Vérification du contrôle des armements de l'État-major interarmées stratégique, sont disponibles à la page suivante : **http://strategic.mil.ca/sites/intranet-fra.aspx?page=3213**

Le Cplc Merrell insère un rouleau de pellicule dans la nacelle d'imagerie fixée à un CC-130J Hercules de l'ARC.

LES RANGERS CANADIENS S'ENTRAÎNENT DANS LE BUT DE PRÉVENIR DES NOYADES

Des Rangers canadiens de quatre collectivités cries du côté de l'Ontario de la baie James ont participé à un exercice d'entraînement militaire visant à développer leurs compétences pour sauver des vies dans les situations où les victimes risquent la noyade.

« Les Rangers de la côte de la baie James habitent près de l'eau, ils travaillent sur l'eau et bon nombre de leurs loisirs ont lieu sur l'eau », explique le capitaine Mark Rittwage, commandant des Rangers canadiens. « Chaque année, un certain nombre de décès liés aux embarcations surviennent ici et dans d'autres régions du Nord de l'Ontario. Or, les Rangers et les autres personnes qui habitent dans le Nord ne sont habituellement pas préparés à réagir aux situations de noyade de façon efficace. »

« L'entraînement effectué grâce à cet exercice les aidera à mieux réagir, ainsi qu'à transmettre ce qu'ils ont appris aux autres Rangers, aux membres de leur famille et aux autres membres de leur collectivité. Est-ce que ça sauvera des vies? J'en suis convaincu », déclare le Capt Rittwage.

Depuis plusieurs années, le Nord de l'Ontario enregistre le plus grand nombre de décès d'Autochtones par la noyade. L'exercice a permis d'enseigner aux Rangers plusieurs techniques, avec et sans équipement, dans le but de sauver une personne qui est tombée d'un bateau. Les Rangers ont également appris comment aider un patient souffrant d'hypothermie.

Un exercice nocturne surprise a envoyé les Rangers en mission pour chercher deux hommes qui étaient censés rentrer d'un voyage de pêche, mais qui n'étaient pas encore revenus. Les deux « victimes » étaient jouées par des soldats qui se sont glissés dans les eaux froides de la rivière Albany pendant plus de 10 minutes avant d'être repérés. Lorsque les Rangers ont trouvé les soldats, ces derniers étaient trempés, ils grelottaient et ils avaient très froid, après avoir baigné dans de l'eau à température de 4 °C.

« Nous voulions que le tout soit aussi réaliste que possible », souligne l'adjudant Carl Wolfe, instructeur de l'Armée canadienne. « C'est pourquoi lorsque nous menons de tels entraînements, nous plongeons les victimes dans l'eau. Elles ont donc vraiment froid et elles sont trempées lorsqu'on les retrouve et il faut les réchauffer le plus vite possible. Ça donne une touche de réalisme à l'entraînement et c'est très efficace. »

L'entraînement comprenait aussi une leçon d'intervention dans une situation où il y a plusieurs victimes et où il y a plus d'intervenants, lorsqu'il faut établir l'ordre de priorité des victimes en fonction des blessures et des conditions.

PHOTOS : Sgt Peter Moon

Des Rangers canadiens s'exercent à exécuter les techniques de sauvetage sur la rivière Albany.

Des Rangers repêchent une victime tombée à l'eau dans le cadre de leur entraînement de sauvetage marin.

NOUVEAU SYSTÈME DE DÉCONTAMINATION CBRN

Des membres des FAC subissent une décontamination personnelle au cours d'un exercice d'entraînement à la BFC Borden.

L'un des piliers de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) est la décontamination du personnel et de l'équipement. L'un des principes opérationnels clés en ce qui a trait à une menace CBRN consiste à limiter le risque pour le personnel dans un espace de combat asymétrique, d'où l'importance primordiale du système de décontamination CBRN des FAC en ce qui concerne l'intégrité opérationnelle.

La Direction de la défense CBRN et du soutien opérationnel a récemment présenté le nouveau prototype du système de livraison rapide, à Ottawa.

« Je me réjouis de faire partie d'un tel projet dont pourra profiter l'ensemble des Forces canadiennes armées », affirme le capitaine Christian Doucet, directeur du projet. « Il nous permet de voir l'avenir qui nous attend. »

Formation des unités

L'équipe de conception se réfère au prototype comme étant la solution à 90 %. Même si la livraison du premier système de décontamination n'est prévue qu'en janvier 2016, le prototype du système de livraison rapide aidera à former les unités qui utiliseront cette nouvelle capacité, ce qui permettra d'accéder à la trousse à peu près un an à l'avance.

Outre le soutien des opérations militaires, le système de livraison rapide permettra aux FAC d'optimiser la conception finale du système de décontamination, d'obtenir une rétroaction précieuse des utilisateurs et de concevoir et de valider le matériel de formation. Au cours des prochains mois, le système de livraison rapide sera mis en service à l'École des pompiers et de la défense CBRN des Forces canadiennes (EPDCFC), à Borden, soit de mai à août, et au 5e Bataillon des services, à Valcartier, au Québec, d'août 2015 à mars 2016.

Les fonctions du système de livraison rapide :

- Une grue et des pulvérisateurs pouvant décontaminer jusqu'à douze véhicules blindés;
- Trois lignes de décontamination, dont une pour des victimes;
- Un système de protection environnementale qui recueille tous les déchets provenant des véhicules et du personnel;
- Le décontaminant DF-200 HF pouvant être utilisé en cas de menaces chimiques, biologiques et radiologiques;
- Un contrat de soutien en service.

Modernisation de la décontamination

Les FAC modernisent leur capacité de décontamination par l'acquisition de ce système efficace et convivial capable de décontaminer l'extérieur des véhicules, des navires et des aéronefs, le personnel et son équipement personnel non sensible. Il s'agit d'une approche systémique globale pour fournir une capacité de décontamination à l'échelle des FAC.

La participation du Canada à des alliances internationales oblige les FAC à mener des opérations dans des régions du monde où l'utilisation possible d'armes ou de matériaux CBRN est un facteur important à prendre en considération. Les conflits régionaux, où il existe un risque d'utilisation d'armes CBRN (soit des agents de guerre classiques ou des produits toxiques industriels), exigent que les FAC soient prêtes à exercer leurs fonctions dans un environnement contaminé. Les FAC pourraient aussi être appelées à intervenir dans le cas d'une situation intérieure où un incident CBRN a eu lieu. Pour maintenir leur efficacité opérationnelle dans de tels environnements, les FAC doivent être dotées d'une gamme complète de capacités de défense CBRN, notamment la capacité de décontaminer le personnel et l'équipement.

Des professionnels de la santé des FAC ont lutté

CONTRE LE VIRUS EBOLA EN SIERRA LEONE

Dans le cadre d'une mission menée par les services de santé, le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) a laissé sa marque lors de son déploiement en décembre 2014.

Les membres du Gp Svc S FC ressentaient une immense fierté après s'être acquittés de leurs tâches jusqu'à la fin récente de l'opération SIRONA, la composante militaire de la contribution pangouvernementale canadienne pour combattre l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone.

« Je suis très fier des membres du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes qui ont contribué pour beaucoup aux efforts du gouvernement du Canada en vue de combattre la plus importante épidémie d'Ebola de l'histoire », affirme le brigadier-général H.C. MacKay, commandant et médecin général du Gp Svc S FC. « Cette mission humanitaire était très dangereuse et nous sommes chanceux de pouvoir travailler aussi étroitement avec nos partenaires du gouvernement et du Royaume-Uni. »

Contribution en matière de soins de santé des FAC

La lieutenant-colonel Colleen Forestier, commandant de la troisième rotation de membres des FAC en Sierra Leone, mentionne que « la contribution des FAC à la lutte contre le virus Ebola a été une expérience enrichissante, de la formation et la préparation particulières requises en vue de s'adapter aux conditions exigeantes des soins de santé aux liens d'amitié noués avec nos collègues du Royaume-Uni et nos alliés. »

Soixante-dix-neuf militaires canadiens ont pris part à un déploiement dans le cadre de cette opération afin de soutenir les efforts du Royaume-Uni dans la lutte contre l'épidémie du virus Ebola, à partir de l'unité de traitement de Kerry Town. Seules trois personnes ne portaient pas un insigne de coiffure médical. Au cours du déploiement en Sierra Leone, des médecins, des membres du personnel infirmier et des techniciens médicaux ont constaté l'importance de leur contribution au moment où le nombre de cas d'Ebola a commencé à diminuer.

« De décembre 2014 à avril 2015, le nombre de cas d'Ebola en Sierra Leone est passé de plus de 500 par semaine, à moins de 30 par semaine. Cela en dit long sur le travail incroyable qui a été mené par un grand nombre d'organismes gouvernementaux, d'organismes non gouvernementaux et surtout, de professionnels de la santé de première ligne, au cours de la mission », explique la Lcol Forestier. « Si un tel effet a été produit, c'est grâce à la contribution de tout un chacun. »

LES INCENDIES CAUSÉS PAR LA CIGARETTE : prévisibles et évitables

L'élimination imprudente du matériel de fumeurs continue d'être la cause principale d'incendie à l'intérieur et à l'extérieur des foyers. Le groupe du Directeur du Service des incendies des Forces canadiennes (DSIFC) a constaté une augmentation importante d'incendies attribuables à des allumettes ou à des cigarettes qui ont été jetées de façon imprudente à l'extérieur des foyers. Ces incendies vont de petits feux dans des pots de fleurs aux incendies majeurs qui entraînent des blessures. Les cigarettes laissées dans des bacs à fleurs ou dans des endroits non appropriés peuvent entraîner un feu couvant, qui risque de se propager jusqu'à votre maison et celles des voisins.

Au cours des dix dernières années, les services d'incendie des FAC ont dû intervenir dans près de 300 incendies de structure attribuables à des cigarettes. Ces incendies ont causé plus de 3,4 millions de dollars en pertes. Une étude menée par le bureau du DSIFC indique que 14,5 % des incendies et plus d'un million de dollars en pertes de fonds publics sont maintenant attribuables à l'élimination imprudente de matériel de fumeurs, plus précisément des cigarettes et d'autres articles liés au tabagisme.

D'autres données du bureau du DSIFC indiquent que 72 % des incendies causés par des cigarettes dans les résidences commencent à l'extérieur et qu'un incendie sur quatre causé par des cigarettes se propage jusqu'à l'intérieur de la maison. Souvent, les incendies prennent naissance à l'extérieur de la maison, sur un patio, un balcon ou un mur extérieur et peuvent être attribués à l'élimination imprudente d'une cigarette.

Conseils sur la sécurité et la prévention

- Fumez à l'écart d'articles combustibles, comme des plantes en pot, des plantes combustibles et des bacs à fleurs.
- Jetez les mégots de cigarettes dans un contenant non combustible rempli d'eau ou de sable.
- Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.
- Placez les cendriers ou les boîtes de métal loin de tout ce qui est inflammable.
- Établissez des lignes directrices pour les fumeurs sur votre propriété et veillez à ce qu'elles soient respectées.
- Réservez des zones pour fumeurs et fournissez des contenants appropriés pour les rebuts.
- Pensez à mettre en œuvre des politiques d'interdiction de fumer.
- Soyez alerte et vérifiez chaque fois que vous sentez une odeur de fumée incongrue.
- Jouez un rôle actif pour assurer la sécurité chez les fumeurs, que vous fumiez ou non.
- Gardez les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants.
- Rappelez aux personnes qui utilisent des bombonnes d'oxygène de ne pas fumer.
- Testez vos détecteurs de fumée tous les mois.
- Élaborez un plan d'évacuation et exercez-vous à le mettre à exécution.

ANNONCES DU MOIS de juin

Des annonces récentes ensoleillent l'été de l'Équipe de la Défense.

1er juin

Le Canada amorce une surveillance de l'approvisionnement en matière de défense par des tiers indépendants

Conformément à l'annonce de mettre sur pied une première Commission indépendante d'examen des acquisitions de la défense, l'approvisionnement en matière de défense du Canada sera assujetti à la rigueur d'un examen et d'une nouvelle analyse critique des besoins par des tiers indépendants.

La création de cette commission est une initiative importante qui aidera le ministère de la Défense nationale à parvenir à un plus grand degré de clarté et de certitude au cours des premières étapes du processus d'approvisionnement.

2 juin

Nouveau commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada

Le lieutenant-général Stephen Bowes a pris officiellement la relève du lieutenant-général Jonathan Vance comme commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).

Un ancien médecin général des FAC obtient un poste à l'OTAN

Le brigadier-général Jean-Robert Bernier a été élu à l'unanimité comme président du Comité des chefs des services de santé militaires au sein de l'OTAN (COMEDS). La nomination entrera en vigueur en novembre prochain. C'est la première fois où un pays à l'extérieur de l'Europe continentale préside ce comité.

5 juin

Le NCSM *Fredericton* participe à l'Ex BALTOPS 2015

Le NCSM *Fredericton* s'est joint à l'Ex BALTOPS 2015 dans la mer Baltique dans le cadre des activités de l'Op REASSURANCE, la réponse du Canada à l'agression militaire du régime Poutine envers l'Ukraine et sa posture menaçante en Europe de l'Est.

L'exercice maritime multinational, qui avait lieu du 5 au 20 juin 2015, était conçu pour améliorer la souplesse opérationnelle et l'interopérabilité, de même que pour démontrer la détermination de l'OTAN et des forces partenaires à défendre la région baltique.

10 juin

Un nouveau médecin général des FAC

Le brigadier-général Hugh Colin MacKay a succédé au major-général Jean-Robert Bernier à titre de médecin général des FAC, lors d'une cérémonie de passation de commandement au quartier général du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes.

15 juin

La MRC à l'oeuvre dans la voie maritime du Saint-Laurent

Le NCSM *Goose Bay* a quitté Halifax, en Nouvelle-Écosse, afin de participer à un déploiement de cinq semaines dans la voie maritime du Saint-Laurent. Cette mission a pour but d'assurer une présence militaire visible dans les eaux canadiennes et de maintenir l'état de préparation et les compétences de l'équipage dans une vaste gamme d'opérations maritimes. Pendant son déploiement, le navire fera des escales à Saguenay et à Montréal, au Québec.

17 juin

L'Armée a participé à un exercice interarmées en Pologne

Plus de 35 soldats de l'Armée canadienne du 3e Bataillon du Royal Canadian Regiment se sont entraînés, du 15 au 29 juin, aux côtés des membres de l'Armée polonaise, dans le cadre de l'Ex LANCER STRIKE, à Tomaszow Maz, en Pologne. L'exercice s'inscrit dans le cadre de l'Op REASSURANCE, la contribution du Canada aux mesures d'apaisement de l'OTAN qui ont été établies afin de renforcer la confiance en réponse aux actes d'agression incessants perpétrés par le régime Poutine contre l'Ukraine.

19 juin

Le Canada accepte six hélicoptères CH-148 Cyclone

Les FAC ont franchi une étape importante concernant l'opération d'une nouvelle flotte d'hélicoptères maritimes de calibre mondial avec l'acceptation officielle de six CH-148 Cyclone. Les six hélicoptères ont été acceptés conformément à l'horaire établi au mois de janvier 2014, et ils ont la capacité opérationnelle qui permettra aux FAC de procéder à la mise hors service des Sea King.

Nouveau commandant au CMR Saint-Jean

Le colonel Simon Bernard a pris la relève de la Col Jennie Carignan comme commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean, lors d'une cérémonie présidée par le major-général Éric Tremblay, commandant de la Production de personnel militaire.

Le nouvel hélicoptère CH-148 Cyclone exposé lors de la cérémonie de dévoilement de la 12e Escadre Shearwater, le 19 Juin.

PHOTO: Avr Desiree T. Bourdon

La chronique « **LES INNOVATEURS** » présente des membres de l'Équipe de la Défense qui ont fait preuve de grande innovation et d'ingéniosité dans leur milieu de travail. À l'aide de récits vécus, la chronique illustre les idées innovantes proposées, celles qu'on a mises en oeuvre, de même que leur incidence éventuelle sur l'Équipe de la Défense.

LE SATELLITE SAPPHIRE :

Surveillance des objets de l'espace

Le 25 février 2013, une fusée transportant un chargement canadien très particulier est partie d'une installation de Sriharikota, en Inde, ne laissant derrière elle qu'un panache de fumée. Cette vision merveilleuse constituait pour l'Équipe de surveillance de l'espace l'atteinte très attendue d'un jalon marquant. Cette équipe avait accompli ce jour-là un exploit remarquable : elle avait réussi le lancement du premier satellite militaire canadien.

Plus de deux ans plus tard, le satellite Sapphire accomplit exactement sa mission : il surveille les mouvements d'objets présents en permanence dans l'espace lointain, notamment de nombreux débris spatiaux. Ses observations sont intégrées au Space Surveillance Network (SSN) des États-Unis, un vaste réseau de capteurs qui suivent ces objets. En échange, le Canada peut accéder aux précieux renseignements du SSN.

« C'est très bien d'être reconnu, mais ce n'est pas pour les honneurs que vous faites votre travail. Vous le faites pour produire des résultats et parce que vous y croyez. »

— Valerie Seeto

« L'importance de l'espace vient de ce que nous avons un grand nombre de systèmes, soit de communication, soit de localisation mondiale, dont nous nous servons tous les jours. Toute cette information est là, dans l'espace », explique Valerie Seeto, ingénieure principale, Télédétection et satellites, qui s'est jointe en 2011 au projet Surveillance de l'espace relevant du sous-ministre adjoint (Gestion de l'information). « Il y a beaucoup de domaines où nous sommes dépendants des communications satellitaires; le satellite Sapphire contribue à l'identification des objets spatiaux et aide à déterminer leur façon de se mouvoir et les risques associés à leur mouvement », ajoute-t-elle.

L'espace peut sembler infini, mais près de six décennies d'exploration spatiale et de développement de la technologie ont laissé derrière elles un nombre croissant de satellites et de débris en orbite autour de la Terre. De fait, le SSN répertorie et suit plus de 23 000 objets artificiels dans l'espace, et, à mesure que leur nombre augmente, le risque de collision croît. Le Sapphire surveille les objets présents en permanence dans l'espace et transmet les renseignements qu'il recueille aux analystes en place sur la terre, ce qui permet de protéger de précieuses ressources spatiales.

« Nous avons l'habitude de tenir une foule de choses pour acquises. Nous nous rendons compte de leur valeur seulement lorsqu'un accident se produit et que nous en perdons une. Le Sapphire contribue à la prévention de telles situations. »

Plus d'un million d'observations depuis l'espace lointain et ça continue

« Le Sapphire, à l'heure actuelle, transmet chaque jour des observations… des centaines d'observations, en fait », indique Mme Seeto. « En décembre 2014, il en avait communiqué plus d'un million, ce qui est très intéressant, et nous continuons d'améliorer son efficacité. »

Bien que la surveillance des mouvements de débris spatiaux puisse sembler éloignée des activités de défense qui se déroulent sur Terre, Mme Seeto rappelle tout de suite l'importance du domaine spatial pour la mission des Forces armées canadiennes.

« Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (FAC) comptent sur de nombreuses ressources spatiales pour obtenir les renseignements dont ils ont besoin dans le cadre des opérations militaires. Qu'il s'agisse d'informations utiles aux missions de recherche et sauvetage, de surveillance maritime ou arctique ou de détection environnementale, toutes ces informations jouent un rôle en vue de permettre aux FAC de mener à bien leurs responsabilités quotidiennes. »

Mais comment, au juste, le satellite Sapphire fournit-il ces renseignements au Ministère? Le système est fondé sur une série d'acteurs disséminés aux États-Unis et dans tout le Canada, le personnel de la 22e Escadre North Bay dont c'est l'unique tâche ainsi que des contractuels de Macdonald, Dettwiler and Associates (MDA) jouant un rôle essentiel à cet égard. Les autres acteurs importants comprennent des membres d'équipes affectés à cette tâche des groupes du SMA(GI), du sous-ministre adjoint (Matériels), du Directeur général – Espace et de Recherche et développement pour la Défense, entre autres.

« Le système Sapphire fonctionne ainsi : le Joint Space Operations Center (JSpOC) des États-Unis présente à la 22 Ere une requête mentionnant tous les objets présents en permanence dans l'espace qu'il aimerait suivre dans la période de 24 heures à venir. Le personnel responsable des opérations spatiales de la 22 Ere repasse et saisit la demande dans le système Sapphire, la transmet à l'installation des opérations des capteurs (IOC), qui se trouve à Richmond, en Colombie-Britannique. Ensuite, MDA s'assure que la requête parvient au Sapphire quand ce dernier passe au-dessus de l'une des stations terrestres et, le satellite se met alors au travail », explique Mme Seeto.

Une fois que le Sapphire a pris des images des objets, la démarche est inversée et les renseignements glanés sont transmis par l'intermédiaire des stations terrestres, puis de l'IOC, jusqu'à la 22 Ere pour examen, après quoi ils sont acheminés au JSpOC.

Innovation et passion, de la planification au soutien en service

« Le Sapphire est lui-même novateur, mais le soutien en service l'est aussi, ce qui semble assez exceptionnel », d'après Mme Seeto.

Dès le départ, l'équipe du projet a tenu compte du soutien en matière de maintenance dont aurait besoin le système Sapphire après son lancement pour qu'il continue de fonctionner; c'est ce qu'on appelle « soutien en service », ou SES. Pour assurer cet appui, le gestionnaire du cycle de vie du matériel a été intégré à l'équipe de gestion du projet, ce qui est rare dans un projet de cette ampleur.

« Le SES n'est pas une idée qui vous vient après coup; il faut le planifier, il faut s'y préparer et le fait que nous y soyons passés sans heurt a été remarquable. »

Maintenant que le passage quasi-parfait au SES s'est fait, l'équipe restante du Sapphire peut concentrer son énergie – et les fonds dont elle dispose – sur des améliorations qui aideront le satellite à devenir plus efficient et à améliorer sa contribution au SSN.

L'amélioration la plus importante que nous ayons apportée au système a été le perfectionnement de son logiciel, qui permet d'apporter rapidement et facilement des modifications à sa configuration, comme des variations de sa portée d'observation. Le Sapphire détectait, à l'origine, des objets dans une plage de 6 000 km à 40 000 km de distance de la Terre, mais il peut maintenant les repérer dans une plage de 5 500 km à 55 000 km.

« Un jour, nous avons présenté cette demande à MDA et, dès le lendemain, les modifications avaient été apportées au logiciel. Tout est désormais nettement plus configurable et plus adaptable », se réjouit Mme Seeto.

Le succès soutenu du Sapphire fait ressortir l'expertise spatiale de l'Équipe de la Défense, à qui ont été décernés le prix Alouette 2015 de l'Institut aéronautique et spatial du Canada, le Prix de mérite de la collectivité de la GI et de la TI pour excellence en gestion de projet et une Mention élogieuse du sous-ministre, en 2014.

Et pendant que les honneurs s'accumulent, Mme Seeto souligne qu'elle-même et les autres membres de son équipe sont motivés par un but qui dépasse la reconnaissance officielle.

« C'est très bien d'être reconnu, mais ce n'est pas pour les honneurs que vous faites votre travail », affirme-t-elle. « Vous le faites pour produire des résultats et parce que vous y croyez ». ♣

Le Satellite Sapphire

UNE ÉQUIPE DU MDN SE VOIT REMETTRE
UN PRESTIGIEUX PRIX D'AÉRONAUTIQUE

L'Institut aéronautique et spatial du Canada (IASC) a récemment décerné le prestigieux Prix Alouette de 2015 à l'équipe du projet Sapphire pour la mise au point du premier satellite consacré exclusivement aux opérations militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), une réalisation remarquable.

Le Prix Alouette

Le prix Alouette reconnaît une contribution exceptionnelle à l'avancement de la technologie, des applications, des sciences ou du génie spatial au Canada. Il est décerné à une personne, à un groupe, à un organisme ou à un groupe d'organismes, selon la nature de leur contribution. Le prix est remis annuellement pour souligner une réalisation remarquable dans le domaine de l'astronautique. La contribution qui lui sert de base doit être une entreprise spatiale canadienne ou une contribution canadienne à un programme international.

Équipe du projet Sapphire

En 2013, l'équipe du projet Sapphire, composée collectivement de membres de l'équipe de surveillance de l'espace du MDN et de l'équipe du projet Sapphire de l'entreprise MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd., a remis aux FAC le système de satellite Sapphire et a assuré l'homologation du satellite et son intégration au United States Space Surveillance Network. Ce nouveau système de connaissance de la situation dans l'espace a permis au Canada de rétablir, après une pause de plus de 20 ans, ses capacités de surveillance directe de l'orbite terrestre, un environnement très achalandé.

Pendant la phase de définition et de mise en œuvre, l'équipe du projet Sapphire du MND était dirigée par le SMA(GI)/DGRPGI/DRPCD. Elle a pu compter sur le soutien crucial de membres du groupe du CDF/DG Espace et du SMA(Mat)/DASE, SMA(GI)/DGOGI/D SC Strat, ainsi que de celui du personnel du 21 ECAA de la 22e Escadre North Bay.

Les origines du Sapphire

Le satellite Sapphire, d'une valeur de 65 millions de dollars, orbite la Terre depuis le 25 février 2013. Il participe à la production des données d'un réseau mondial de capteurs terrestres et aériens et tire parti de celles-ci. Ce réseau, dont la valeur s'établit à 25 milliards de dollars, contribue à la protection d'un ensemble de satellites actifs en orbite autour de la Terre évalué à plus d'un trillion de dollars. Bon nombre de ces satellites sont essentiels à la défense des intérêts du Canada au pays et à l'étranger dans les domaines des communications, de l'environnement, des transports, de la navigation, de la défense et de la sécurité publique. Cette nouvelle capacité spatiale arrive à point nommé : de plus en plus, la réussite des opérations militaires, commerciales et civiles repose sur les biens spatiaux.

Comme il suit les débris spatiaux et les satellites opérationnels dans l'espace lointain, le satellite Sapphire s'est avéré un atout très précieux à la gamme de capteurs du système connaissance de la situation dans l'espace. Le satellite Sapphire joue un rôle clé dans un créneau du Space Surveillance Network. Il a attiré beaucoup d'attention et a reçu de nombreux éloges, tant de la part des communautés opérationnelles canadiennes que celles des États-Unis. Le satellite n'aurait pu voir le jour sans les efforts concertés de l'équipe globale du projet Sapphire, qui a contribué de façon exceptionnelle à l'avancement des applications spatiales au Canada. Les Canadiens et Canadiennes peuvent être fiers du Sapphire!

LES RÉSERVISTES RENDENT HOMMAGE
À LEURS EMPLOYEURS ET LEURS ÉDUCATEURS

PHOTO : Cpl Michael J. MacIsaac

Le Col Alexander MacDonald, officier de liaison régionale de l'Atlantique du CLFC (à gauche), Kevin Camus, propriétaire de l'entreprise KJC Home Renovations, John Young, président de la région néo-écossaise du CLFC, et le Cpl Aurel Aucoin, réserviste du 36e Bataillon des services, qui a soumis la candidature de son employeur. KJC Home Renovations a été nommé Employeur manifestant un meilleur appui en Nouvelle-Écosse.

Des entreprises, des organisations gouvernementales et des établissements d'enseignement des quatre coins du Canada ont récemment été reconnus pour leur appui indéfectible aux membres de la Réserve des Forces armées canadiennes lors de la 11e cérémonie de remise des prix biennale du Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC), à Ottawa.

« Nous sommes profondément reconnaissants pour l'appui formidable des employeurs et des éducateurs des réservistes reconnus ce soir », a souligné le lieutenant-général Guy Thibault, vice chef d'état-major de la défense. « Grâce à leurs efforts, à ceux du Conseil de liaison des Forces canadiennes et au soutien des défenseurs partout au pays, l'importance du service de la Réserve pour la défense et la sécurité du Canada est mieux comprise et reconnue. »

Les divers bagages et compétences des réservistes en milieu de travail civil se traduisaient par la vaste gamme d'organisations présentes à l'activité.

Appui de l'employeur

Gowlings, l'un des plus grands cabinets d'avocats, qui réunit plus de 700 professionnels dans le pays, ainsi que dans ses bureaux satellites à Moscou, à Londres et à Beijing, a reçu le Prix spécial pour l'appui à la Force de réserve. Partenaire du cabinet de Toronto, le major Frank Lamie est un avocat en droit commercial et en droit des sociétés, qui conseille une grande variété de clients.

À titre de réserviste dans les FAC, le Maj Lamie est également officier d'infanterie, en tête d'une compagnie de soldats du Queen's Own Rifles of Canada, un régiment de la Réserve de l'Armée de terre basé au centre-ville de Toronto et à Scarborough. Il a décidé de proposer la candidature de son employeur pour un prix du CLFC en raison de l'appui inébranlable à ses activités dans le cadre de la Réserve.

Le Maj Lamie a l'habitude de ne pas mêler ses obligations de la Réserve – comme les exercices sur le terrain ou l'instruction –, à son travail chez Gowlings. Cependant, lorsqu'on lui a offert une période de service en Afghanistan en 2011, il s'est rendu compte qu'il allait devoir demander un congé de longue durée.

« Lorsque j'ai dit à mon employeur que je souhaitais avoir sa bénédiction pour partir en déploiement en Afghanistan, on m'a appuyé sur-le-champ », explique le Maj Lamie. « La première question qu'on m'a posée a été "Comment peut-on aider ta femme et ta famille pendant ton absence?". »

L'appui du cabinet Gowlings pour les forces militaires va bien au-delà de sa générosité à l'égard du Maj Lamie. Gowlings organise des campagnes de financement internes pour appuyer les soldats blessés et les familles des soldats ayant consenti le sacrifice ultime. Une liste des avocats du cabinet et de ses prédécesseurs qui ont servi les Forces canadiennes est affichée dans le hall du bureau à Toronto.

Le caporal Aurel Aucoin, ouvrier pour l'entreprise KJC Home Renovations et réserviste du 36e Bataillon des services de Sydney, en Nouvelle-Écosse, assistait également à la cérémonie. L'entreprise de construction et de rénovation commerciale de Chéticamp a reçu le prix d'employeur manifestant le meilleur appui en Nouvelle-Écosse.

« Mon employeur m'a accordé beaucoup de congés pour participer à des entraînements de fin de semaine, et même des entraînements d'une semaine complète », souligne le Cpl Aucoin qui s'est enrôlé dans la Réserve en 2008. Pendant sa carrière militaire, il a été appelé à participer à plusieurs cours, y compris des exercices militaires aux États-Unis.

Kevin Camus, propriétaire de KJC Home Renovations Ltd., a accepté le prix au nom de l'entreprise.

« Si je travaillais pour quelqu'un d'autre, je ne pourrais pas me libérer », explique le Cpl Aucoin. C'est pour ça que j'ai soumis la candidature de Kevin [Kevin Camus, propriétaire de JC Home Renovations Ltd] – il mérite ce prix. »

Le CLFC est un groupe de chefs d'entreprises et d'établissements d'enseignement civils qui se consacre bénévolement à la promotion de la Réserve du Canada afin d'accroître la disponibilité des réservistes pour leur permettre de réaliser leurs tâches militaires. Le Conseil fait valoir les avantages de l'instruction et de l'expérience des membres de la Réserve auprès des employeurs et des établissements d'éducation et encourage ces derniers à appuyer activement leurs employés réservistes.

GAGNANTS
DES 11e PRIX NATIONAUX BIENNAUX DU SOUTIEN DES EMPLOYEURS

Lauréats des prix nationaux

- Scotiabank – Employeur offrant le plus grand appui au Canada
- CUETS Financial – Appui aux opérations des forces canadiennes – internationales
- Service de police de Saskatoon – Appui aux opérations des forces canadiennes – nationales
- College of the North Atlantic – Prix spécial pour l'appui aux étudiants de la Force de réserve

Lauréats des prix provinciaux

- BC Hydro – Employeur manifestant un meilleur appui, Colombie-Britannique
- Environnement et développement des ressources durables, gouvernement de l'Alberta – Employeur manifestant un meilleur appui, Alberta
- Agrium, Inc. – Employeur manifestant un meilleur appui, Saskatchewan
- Ronin Safety and Rescue Inc. – Employeur manifestant un meilleur appui, Manitoba
- Scotiabank – Employeur manifestant un meilleur appui, Ontario
- Service de police de la ville de Montréal – Employeur manifestant un meilleur appui, Québec
- Paroisse anglicane de Nerepis et Saint John – Employeur manifestant un meilleur appui, Nouveau-Brunswick
- KJC Home Renovations, Ltd. – Employeur manifestant un meilleur appui, Nouvelle-Écosse
- Trinity/Clifton United Church – Employeur manifestant un meilleur appui, Île-du-Prince-Édouard
- Royal Newfoundland Constabulary – Employeur manifestant un meilleur appui, Terre-Neuve-et-Labrador
- Ministère de la Justice, gouvernement du Nunavut – Employeur manifestant un meilleur appui dans le Nord

Meilleur appui aux réservistes travaillant au Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets

- Bureau en gros Canada
- Thales Canada Inc.
- West End Electronics

Prix spécial pour l'appui à la Force de réserve

- Safety Association of Saskatchewan Manufacturers
- Service de gestion de la passation de marchés, de l'approvisionnement et des fournitures, Alberta Health Services
- Ikahuk Co-operative Limited
- DMT Development Systems Group Inc
- Gowling Lafleur Henderson LLP
- Corporation du Fort St-Jean

LA LOI SUR L'EMBAUCHE DES ANCIENS COMBATTANTS

améliore l'accès à l'emploi au sein de la fonction publique fédérale

Pour aider davantage les hommes et les femmes des FAC au cours de leur transition vers la vie civile, la *Loi sur l'embauche des anciens combattants* (projet de loi C-27), qui est entrée en vigueur le 1er juillet, offre aux membres en service et anciens membres des FAC un meilleur accès à des possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale.

En tant qu'établissement professionnel, les FAC demeurent toujours un employeur de choix au Canada, offrant à leurs membres un large éventail d'occasions de formation, de perfectionnement professionnel et d'expériences hors pair, tout en défendant les intérêts du Canada au pays et à l'étranger. La transition éventuelle vers la vie civile représente la réalité de toute personne qui s'enrôle dans les forces armées. De nos jours, continuer de servir notre pays après la libération par l'intermédiaire de la fonction publique constitue une option bien plus accessible.

La *Loi sur l'embauche des anciens combattants* vise à :

- Accorder le niveau supérieur de priorité (que l'on nomme priorité légale) pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans à tous les membres des FAC libérés pour des raisons médicales attribuables au service.
- Prolonger la période de priorité réglementaire des membres des FAC admissibles qui ont été libérés pour des raisons médicales non attribuables au service, pour qu'elle passe de deux à cinq ans.
- Permettre aux membres en service des FAC ayant accumulé au moins trois ans de service, ainsi qu'aux anciens membres des FAC libérés honorablement et ayant accumulé au moins trois ans de service, de prendre part à des processus de nomination internes annoncés en vue d'emplois à la fonction publique, pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans après la libération.
- Accorder la préférence aux fins de nomination aux membres des FAC libérés honorablement ayant accumulé au moins trois années de service, pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans après leur libération, lorsque ces derniers prennent part à des processus de nomination externes annoncés en vue d'emplois à la fonction publique, pourvu que ces derniers satisfassent aux qualifications essentielles du poste.

Principaux éléments de la priorité d'embauche

Qu'est-ce qu'un droit de priorité?

Le droit de priorité est prévu par la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et le Règlement sur l'emploi dans la fonction publique. S'il s'avère qu'une personne ayant un droit de priorité possède les qualifications essentielles liées à un poste, elle doit être nommée avant toute autre personne qualifiée à cet emploi à la fonction publique.

Qu'est-ce qu'un droit de priorité légale?

Dans la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, on entend par droit de priorité une priorité légale ayant la préséance. La candidature de personnes disposant d'une priorité légale doit être retenue avant celle de toute autre personne, y compris celles qui ont une priorité réglementaire, selon l'ordre de préséance. Selon la *Loi sur l'embauche des anciens combattants*, tous les militaires libérés pour des raisons médicales attribuables au service disposent maintenant du niveau supérieur de droit de priorité légale.

Qu'est-ce qu'un droit de priorité réglementaire?

Dans le Règlement sur l'emploi dans la fonction publique, une priorité réglementaire s'entend d'un droit de priorité réglementaire. Après que les personnes ayant un droit de priorité légale ont été prises en compte, celles qui ont une priorité réglementaire doivent être prises en compte, mais sans ordre de préséance. La priorité réglementaire est toujours accordée aux membres des FAC admissibles libérés pour des raisons médicales non attribuables au service.

Comment et à quel moment peut-on activer un droit de priorité des FAC?

Un membre des FAC libéré ou en voie d'être libéré pour des raisons médicales doit tout d'abord téléphoner au Directeur – Gestion du soutien aux blessés (D Gest SB). Par après, le D Gest SB vérifiera l'admissibilité au droit de priorité (légale ou réglementaire) et fournira les renseignements et les documents nécessaires pour procéder à l'activation. Anciens Combattants Canada (ACC) déterminera si la libération d'un membre des FAC pour des raisons médicales est attribuable ou non à son service militaire. Cette détermination doit avoir lieu avant que le D Gest SB puisse fournir à un vétéran les documents nécessaires en vue d'un droit de priorité légale.

Ce droit de priorité peut être activé au Centre de service des ressources humaines civiles du MDN le plus près. Après l'activation, l'ancien membre des FAC disposera d'une période maximale de cinq ans pour présenter sa candidature à des emplois à la fonction publique en vertu de son droit de priorité légale.

Qu'entend-on par « mobilité »?

On entend par mobilité la capacité des membres des FAC ayant accumulé au moins trois ans de service, ainsi que celle des vétérans libérés honorablement et ayant accumulé au moins trois années de service, à participer à des processus de nomination internes annoncés, sauf lorsqu'il est question du critère d'équité en matière d'emploi, pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans après leur libération.

Qu'entend-on par « préférence »?

La préférence se rapporte aux processus de nomination externes annoncés au sein de la fonction publique, c.-à-d. les occasions offertes au grand public. Ce critère ne s'applique pas aux processus de nomination internes annoncés au sein de la fonction publique. La préférence s'applique après que les personnes ayant un droit de priorité ont été prises en compte.

Avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'embauche des anciens combattants*, il n'existait qu'une seule catégorie de préférence à des fins de nomination au sein de la fonction publique fédérale. Elle en compte maintenant deux :

1. **Pour les vétérans :** Les vétérans admissibles (c.-à-d. ceux qui ont accumulé au moins trois années de service, pour une période allant jusqu'à cinq ans après leur libération) qui possèdent les qualifications essentielles liées à un poste ont préséance sur tout autre Canadien ou toute autre Canadienne.
2. **Pour les citoyens canadiens :** Les citoyens qui possèdent les qualifications essentielles ont préséance sur toute personne n'ayant pas la citoyenneté canadienne.

Plus de renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant des questions précises sur des cas particuliers, la *Loi sur l'embauche des anciens combattants*, la priorité d'embauche, les exigences en matière d'admissibilité et les services de transition offerts, veuillez communiquer avec le D Gest SB, par téléphone au 1-800-883-6094, ou par courriel à l'adresse **DCSM-DGSB@forces.gc.ca**.

Pour obtenir des renseignements généraux sur le processus de demande et les postes à combler au sein de la fonction publique fédérale, rendez-vous à **www.emplois.gc.ca**. ♣

L'EXPOSITION SUR L'INSTRUCTION

fait découvrir des approches pédagogiques modernes à l'Équipe de la Défense

Le Groupe de l'instruction de soutien des Forces canadiennes (GISFC) a récemment organisé l'exposition sur l'instruction du Conseil de l'instruction de Borden, à la BFC Borden. L'exposition sur l'instruction avait comme objectif de faire découvrir à tous les membres du personnel d'instruction des établissements d'instruction de la BFC Borden, grâce à leurs pairs, les initiatives de modernisation récentes visant à améliorer la prestation de l'instruction individuelle.

L'exposition sur l'instruction fonctionnait comme une exposition commerciale, c'est-à-dire que les représentants choisissaient des sujets et montaient des kiosques pour illustrer leur initiative de modernisation. Les représentants avaient aussi l'occasion de parler de leurs propres idées et de visiter les kiosques des autres participants. Ainsi, tous et toutes ont pu profiter d'occasions précieuses de réseautage et d'apprentissage par les pairs.

« En tant qu'instructeur, j'ai constaté que certaines présentations touchaient directement ce que je fais et pourraient être utiles dans notre milieu pédagogique », explique le caporal-chef Lyle Mason, instructeur en avionique à l'École de technologie et du génie aérospatial des Forces canadiennes (ETGAFC) qui présentait un logiciel de repérage des défauts pour les systèmes de bord des aéronefs. « D'autres instructeurs à qui nous avons parlé étaient très ouverts à ce que nous avions à présenter, et l'aspect réseautage de l'exposition était fort utile. »

Diverses mesures d'instruction

Les représentants ont présenté un large éventail de mesures d'instruction. Certains instructeurs superviseurs (TE) ont mis en valeur des approches pour améliorer l'évaluation, notamment des boutons de réponse, des modèles de rétroaction et des projets éducatifs en ligne axés sur la collaboration. D'autres ont choisi de mettre en valeur des innovations technologiques, comme l'utilisation de simulateurs pour ajouter au réalisme de l'entraînement sur le terrain, ainsi que des approches modernes pour la conception de cours offerts en télé-apprentissage. Les participants ont eu l'occasion de visiter tous les kiosques et de discuter des différentes mesures en long et en large. Pour plusieurs, il était facile de voir comment les initiatives pouvaient être transférées dans leur propre domaine.

Une approche pédagogique contemporaine inclut les pratiques exemplaires en matière d'instruction pour assurer l'instruction efficace du personnel des FAC. Une approche individualisée d'instruction en utilisant l'enseignement différencié, un solide cadre d'évaluation et la collaboration horizontale entre le personnel d'instruction intéressera davantage les stagiaires et améliorera le maintien des connaissances.

« Le niveau de mobilisation de l'exposition sur l'instruction à Borden m'a beaucoup impressionné. Chaque kiosque mettait un concept de modernisation de l'instruction en pratique », souligne le capitaine de frégate Michael Thomson, officier supérieur d'etat-major – Instruction et normes (OSEM Instr et Nor). « C'est Benjamin Franklin qui a dit "un investissement dans le savoir paie toujours les meilleurs intérêts". Après avoir vu la qualité du matériel présenté, je ne doute pas que les investissements dans cette activité auront tôt fait de porter leurs fruits. »

Après le succès fulgurant remporté en septembre 2014 par la première exposition sur l'instruction, l'activité est devenue une activité semestrielle d'une journée. L'exposition de mai 2015 a accueilli 19 kiosques et 220 participants.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE DES FAC

Mesdames et messieurs, à vos caméras! Le concours de photographie des Forces armées canadiennes (FAC) se déroule du 2 juillet au 15 septembre, et nous voulons que vous nous faites part de vos meilleures photos.

Que vous soyez un professionnel chevronné ou un amateur, ce concours s'adresse à vous. Le concours de photographie, composé de huit catégories diverses, est ouvert à tous les membres de l'Équipe de la Défense et à leur famille. Les participants courent la chance de gagner des prix d'une valeur de 10 000 $ offerts par nos commanditaires.

Cette année, le concours présentera à un photographe un nouveau prix d'excellence, qui reconnaît les contributions des photographes militaires à la communauté des FAC.

Depuis 47 ans, le concours de photographie célèbre des photographes talentueux qui exposent la vie dans les communautés des FAC d'un océan à l'autre. Pensez au concours de photographie cet été pendant que vous capturez de précieux moments. Réunions familiales, tournois sportifs, vacances dans un lieu pittoresque, activités professionnelles... les possibilités sont illimitées!

Pour vous inscrire au concours, rendez-vous au site Web https://www.cfmws.com/fr/aboutus/psp/recreation/dnd%20photography%20contest%202012/pages/default.aspx.

IL FAIT 25 DEGRÉS CELSIUS, LE SOLEIL BRILLE... qu'allez-vous faire?

Le directeur de la Protection de la santé de la Force et Énergisez les Forces est très heureux de vous proposer une page web fonctionnalité appelée Profitons de l'été. Pour des recettes savoureuses, des conseils pour accueillir votre prochain barbecue, pour s'amuser en été en toute sécurité et pour plus encore ... cliquez ici! **http://cmp-cpm.mil.ca/fr/sante/membres-fac/profitons-ete.page**

SOYEZ DE LA PARTIE!
DONNEZ DU SANG CET ÉTÉ!

Partenaires pour la vie

Le MDN participe au programme national Partenaires pour la vie de la Société canadienne du sang depuis 2006. Au cours de la dernière année, le MDN a fait plus de 5 400 dons qui ont permis de sauver des vies.

Au Canada, une personne a besoin d'une transfusion sanguine toutes les 60 secondes, tous les jours. Il en va de même pendant l'été. Cet été, la Société canadienne du sang demande aux Canadiens et aux Canadiennes de relever le défi et de faire un don. Vous pouvez aider des patients hospitalisés en faisant un don de sang d'ici le 31 août.

« Les membres de l'Équipe de la Défense, hommes et femmes, relèvent toujours le défi, peu importe le moment ou l'endroit. L'été est une période particulièrement importante pour la Société canadienne du sang, en raison des besoins élevés de sang », explique la major Nathalie Auger, championne nationale des FAC pour le programme national Partenaires pour la vie de la Société canadienne du sang. « Nos membres, civils comme militaires, comprennent ce besoin et ont toujours offert leur soutien. Je n'ai aucun doute qu'ils feront de même cet été. »

L'objectif est d'encourager les membres de l'Équipe de la Défense à faire un don cet été à l'appui de notre promesse visant à faire encore une fois plus de 5 000 dons en 2015. En tant que l'un des principaux partenaires de la Société canadienne du sang, « donnez, c'est dans votre nature ».

Fixez dès maintenant un rendez-vous pour sauver une vie! Téléchargez l'application « GiveBlood » ou rendez-vous à l'adresse **www.blood.ca/fr**.

Cher champions locaux,

Nous sommes fiers de célébrer notre année la plus fructueuse à sauver des vies ensemble en tant que membres du programme national Partenaires pour la vie de la Société canadienne du sang. À titre d'organisation du programme Partenaires pour la vie, la Défense nationale a effectué plus de 5 400 dons de sang d'un bout à l'autre du pays au cours de la dernière année! Cet exploit n'aurait pas été possible sans votre soutien comme ambassadeur et champion local du programme de don de sang – et nous ne pouvons vous remercier suffisamment. Nous sommes le premier groupe de l'histoire de la Société canadienne du sang à atteindre le jalon des 5 000 dons de sang en une seule année.

Comme vous le savez, chaque membre est invité, ainsi que ses amis et sa famille, à se joindre à l'équipe en s'inscrivant en ligne à **www.blood.ca** à l'aide du numéro d'identification de l'organisation membre. Il suffit de s'inscrire une seule fois pour que tous les dons soient comptabilisés en vue de l'objectif de votre équipe. Cette année, nous vous encourageons une fois de plus à communiquer avec votre représentant de la Société canadienne du sang pour organiser une activité de recrutement dans votre emplacement, afin d'encourager des membres à s'inscrire et leur offrir une possibilité de discuter en personne et de poser leurs questions au sujet du processus, de l'admissibilité et de la prise d'un rendez-vous. Dans la plupart des endroits, la Société canadienne du sang est en mesure d'offrir une conférence-midii ou une activité pour déterminer le groupe sanguin des participants et les inciter à participer aux collectes de sang en 2015 (si ça n'est pas déjà le cas!).

Notre aide est précieuse en été. Les gens changent leur routine, les donneurs réguliers partent en vacances et participent à des activités extérieures. Le besoin de sang, lui, ne disparaît pas pendant les vacances. Songez à communiquer avec votre chef de territoire de la Société canadienne du sang pour discuter des moyens d'encourager les membres de l'Équipe de la Défense à faire des dons cet été. Si vous ignorez à qui vous adresser à la Société canadienne du sang, communiquez avec nous et nous vous guiderons.

Merci encore pour tout ce que vous faites. Si je peux faire quoi que ce soit pour vous aider, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Bien à vous,
Maj Nathalie Auge,
Championne nationale des FAC
Société canadienne du sang – programme Partenaires pour la vie

Des conseils d'expert :
Maigrir à tout prix!

Q : L'une de mes bonnes amies a du mal à perdre du poids. Elle a essayé de s'entraîner, de prendre des pilules d'amaigrissement et de suivre tous les régimes imaginables, et ce, avec peu de succès. À 47 ans, elle fait attention à ce qu'elle mange et s'entraîne cinq fois par semaine, ce qui lui permet de maintenir son poids actuel. On lui a suggéré d'essayer un produit d'amaigrissement miracle nommé DNP. Avez-vous entendu parler de ce produit et faut-il prendre en compte des préoccupations relatives aux risques pour la santé?

— Cplc Bonami

R : Le dinitrophénol, ou DNP, est un produit chimique industriel utilisé dans la fabrication, entre autres, de produits antiseptiques, d'explosifs, de pesticides, d'herbicides et de produits de préservation du bois. On a découvert accidentellement son potentiel comme agent d'amaigrissement pendant la Première Guerre mondiale, après qu'on a remarqué que les travailleurs des usines de fabrication de munitions perdaient du poids. Le DNP a été commercialisé comme agent amaigrissant aux États-Unis pendant les années 1930, mais il a toutefois été retiré rapidement du marché en raison de ses importants effets secondaires nocifs.

Malgré le fait qu'il soit jugé impropre à la consommation humaine, le DNP est maintenant vendu sur le marché noir comme agent d'amaigrissement. Il est offert sous plusieurs formes : poudre jaune, cristaux jaunes, capsules et crème. Ce produit est principalement utilisé par des culturistes qui veulent des muscles saillants et des personnes voulant perdre du poids.

Le DNP fait effet en réduisant considérablement l'efficacité de l'un des systèmes de production de l'énergie du corps, et l'énergie gaspillée est libérée sous forme de chaleur corporelle. Pour compenser cette inefficacité, le corps s'alimente en brûlant des réserves de graisse. En apparence, cela peut avoir l'air merveilleux, mais des études révèlent que le DNP a une incidence très élevée d'effets secondaires, notamment une hausse de la température corporelle pouvant être mortelle, une transpiration abondante, la fatigue, l'insomnie, des nausées, des vomissements, des étourdissements, la déshydratation, la déplétion d'électrolytes, l'agitation, des rougeurs, l'accélération de la respiration et de la fréquence cardiaque, des maux de tête, des essoufflements et des cataractes.

Par ailleurs, une autre préoccupation est que la dose de DNP nécessaire pour produire une perte de poids se rapproche beaucoup de la dose létale de la substance. Malheureusement, le DNP n'a aucun antidote connu en cas de surdose. À ce jour, plus de 60 décès publiés ont été attribués à cette substance.

Pour conclure, dites à votre amie que le DNP n'est pas une drogue d'amaigrissement miracle – c'est un produit chimique industriel très dangereux qui est impropre à la consommation humaine. Malheureusement, tant que ce produit est utilisé, des gens continueront de mourir pour maigrir. L'exercice est le médicament!

— Dr Darrell Menard, M.D.,
diplômé en médecine sportive

Pour obtenir de plus amples renseignements afin de vous aider à prendre en main votre santé et votre bien-être, consultez le site Énergiser les Forces.

Health Promotion in the Canadian Forces
STRENGTHENING THE FORCES
ÉNERGISER LES FORCES
Promotion de la santé dans les Forces canadiennes

DES ÉQUIPES CANADIENNES au championnat national de volley-ball des États-Unis

Pour la première fois dans l'histoire, les équipes féminine et masculine de volley ball du programme du Conseil international du sport militaire (CISM) des Forces armées canadiennes ont toutes deux participé au prestigieux championnat national de volley-ball des États-Unis, à Detroit, au Michigan.

Le programme du CISM des forces armées américaines a invité 33 membres des FAC représentant les meilleurs volleyeurs militaires au pays à se mesurer aux équipes de l'Armée, des Forces navales et de la Force aérienne des États-Unis, de même qu'à des équipes de clubs civils. Ce tournoi, qui en est à sa 86e année, est considéré comme l'un des plus importants championnats nationaux aux États-Unis, toutes disciplines confondues, ayant réuni à peu près 550 équipes et plus de 6 000 athlètes.

Équipe masculine du CISM

L'équipe masculine de volley-ball est arrivée en force au début de la compétition, remportant des victoires écrasantes contre les équipes des Forces navales et de l'Armée des É.-U. et l'équipe d'un club civil. Les prochains matchs décisifs étaient très serrés, et notre équipe masculine canadienne a connu une défaite crève-coeur pendant le quart de finale. Au classement général, l'équipe masculine a terminé au 15e rang parmi les 42 équipes de sa division.

« Cette expérience s'est avérée très enrichissante pour nous. Chaque équipe que nous avons affrontée nous a poussés à sortir de notre zone de confort et nous avons eu à nous adapter à des situations et à des styles de jeu différents », explique le major Craig Johnston, entraîneur en chef de l'équipe des hommes. « Nous avons énormément profité de cette expérience et nous étions davantage prêts à affronter l'équipe des étoiles militaires des É.-U. lors de notre dernière partie hors-concours du CISM. »

Équipe féminine du CISM

L'équipe des femmes a commencé en douceur, affrontant les deux équipes les plus fortes de la catégorie, soit l'équipe féminine de la Force aérienne et l'équipe d'un club civil. Elle s'est inclinée devant ces dernières en deux manches consécutives.

Le lendemain, c'était une tout autre histoire : les femmes ont affronté l'équipe des Forces navales, remportant la victoire en deux manches consécutives, puis l'emportant de justesse sur l'équipe de l'Armée au cours d'un match très serré. Les femmes ont eu la chance d'affronter de nouveau l'équipe de l'Armée pendant le quart de finale, remportant la partie par un pointage de 25 à 10 et de 25 à 19. Malheureusement, les femmes n'ont pas réussi à maintenir leur série de victoires des éliminatoires, s'inclinant devant l'équipe d'un club ayant une excellente défense lors de la demi-finale. L'équipe s'est classée au 11e rang parmi les 27 équipes de la division A.

« Ce fut une excellente occasion d'affronter des équipes fortes en vue des Jeux mondiaux militaires cette année », affirme l'adjudant Darral Rafus, entraîneur en chef de l'équipe des femmes. « Nous avons réalisé des progrès comme équipe durant le tournoi. Lors du dernier match contre l'équipe des étoiles militaires des États-Unis, nous avons perdu de justesse après avoir effectué de très longs échanges de jeu et disputé l'une des meilleures parties de la fin de semaine. »

L'entraînement de cette année préparera en grande partie nos volleyeurs en vue des sixièmes Jeux mondiaux militaires, qui se dérouleront en Corée du Sud en octobre.

L'équipe féminine de volley-ball du programme du CISM des FAC prend part au championnat de volley-ball national des États-Unis.

PHOTO : Henry Litjens Photography

L'aviateur Kyle Vangenne (maillot nº 1) fait un smash lors du match de quart de final contre l'équipe de Buffalo, appuyé par le Cplc Ivan Karin (maillot no 12) et l'Adj Jim Davidson (maillot nº 2).

PHOTO : Capt Dennis Noel

L'OP DISTINCTION : La Feuille d'érable en visite au pays des tulipes

Sous une pluie battante néerlandaise était rassemblée une grande foule composée d'un grand nombre de vétérans de la Deuxième Guerre mondiale âgés de 90 ans ayant traversé l'océan Atlantique pour rendre un hommage touchant à leurs compagnons disparus. La visite avait pour principal objet la seconde inhumation du soldat Albert Laubenstein. Les restes de ce soldat du Lincoln and Welland Regiment, décédé pendant la Deuxième Guerre mondiale, ont été découverts en 2014.

Les plus proches parents du Sdt Laubenstein étaient présents lors de l'inhumation, aux côtés de membres du Lincoln and Welland Regiment, établi à Niagara, ainsi que de dignitaires néerlandais et canadiens. Le jeune soldat, âgé de 30 ans, a trouvé la mort au début de la matinée du 26 janvier 1945, durant l'Op ELEPHANT, à Kapelsche Veer. Sa tombe non marquée dans le champ de bataille a été redécouverte en juin 2014, sur la rive de la Meuse, près de Sprang-Capelle. C'est grâce à une collaboration néerlando-canadienne que les restes du Sdt Laubenstein ont été identifiés, à l'aide d'une combinaison de fiches dentaires, du contexte historique et d'artéfacts.

Contribution des FAC

L'inhumation militaire du soldat figurait parmi les nombreuses activités de commémoration tenues au début du mois de mai à l'occasion du 70e anniversaire de la libération des Pays-Bas, dans le cadre de l'opération DISTINCTION, la contribution des FAC au programme de commémoration du gouvernement qui remonte à 2012. Plus de 150 membres des FAC y ont assisté, entre autres une garde d'honneur formée d'unités ayant participé à la libération, de la Musique du Royal 22e Régiment et des membres du Lincoln and Welland Regiment.

Les 70 membres de la garde d'honneur, provenant de divers régiments canadiens d'un bout à l'autre du pays ayant combattu avec acharnement durant la libération des Pays-Bas. La musique de 48 musiciens, constituée principalement des membres de la Musique du Royal 22e Régiment à laquelle se sont ajoutés des musiciens de la Force de réserve de la 2e Division du Canada, a joué quelques pièces pendant l'activité.

Activités de commémoration

Des activités comme celles-ci sont importantes pour nouer des liens avec le passé, souligner les réalisations nationales et internationales qui ont été essentielles à la croissance et à la prospérité de notre pays et veiller à ce que les pertes et les sacrifices consentis pendant la guerre restent longtemps gravés dans nos mémoires. Il importe aussi de se souvenir des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, dont les plus jeunes sont maintenant âgés de 90 ans, qui ont traversé l'océan Atlantique pour rendre hommage à leurs collègues qui les ont quittés il y a fort longtemps, mais dont ils pleurent toujours la perte.

Les Néerlandais tenaient à rendre hommage aux soldats canadiens vivants et disparus. Il s'agit peut-être de la dernière fois que ces vétérans, qui se sont battus contre les oppresseurs nazis, les ont vaincus et ont noué un lien inébranlable avec la population reconnaissante des Pays-Bas, se rendront sur d'anciens champs de bataille et dans les cimetières de guerre pour réfléchir au passé, pour l'évoquer et pour se souvenir. ♣

Le Sgt Stephen Champ joue la dernière sonnerie lors de la cérémonie d'inhumation du Sdt Albert Laubenstein, membre du Lincoln and Welland Regiment tombé au champ d'honneur au cours de la Deuxième Guerre mondiale, au cimetière de guerre canadien de Bergen-op-Zoom, à Noord-Brabant, aux Pays-Bas.

PHOTOS : Cpl Jordan Lobb

Des porteurs transportent les restes du Sdt Albert Laubenstein, membre du Lincoln and Welland Regiment tombé au champ d'honneur à Kapelsche Veer pendant la Deuxième Guerre mondiale, jusqu'à son ultime lieu de repos, au cimetière de guerre canadien de Bergen-op-Zoom, à Noord-Brabant, aux Pays-Bas.

Le Défi Thunderbird aide la Police militaire à CÉLÉBRER SON 75e ANNIVERSAIRE

Le Défi Thunderbird, une compétition d'un jour qui comprenait des activités de conditionnement physique, une course à obstacles et des exercices de tir au pistolet et au fusil de combat, réunissait des membres de la Police militaire des quatre coins du pays.

Cette activité sans but lucratif avait comme objectif de souligner l'histoire et le patrimoine de la Police militaire, qui fête cette année son 75e anniversaire, et de raviver l'immense esprit de corps chez la nouvelle génération des policiers militaires.

Le Défi Thunderbird était à l'origine une activité de la Police militaire de la Force aérienne qui a eu lieu dans les années 1990 surtout à la 17e Escadre Winnipeg, et qui a été ressuscitée dans le cadre des célébrations récentes.

Le Défi Thunderbird a comme objectif de favoriser la compétition et l'entraînement, en vue d'améliorer l'adresse au tir et les compétences tactiques et professionnelles essentielles dans les activités quotidiennes, ainsi que les opérations d'urgence que les policiers militaires doivent exécuter.

Le Maj Todd Somerville, du 2 Régt PM à Ottawa, participe à la compétition de tir au pistolet du Défi Thunderbird.

PHOTOS : Cpl Michael J. MacIsaac

Le Sgt Reg Marshall, du 2 Régt PM, participe à la course à obstacles, lors du Défi Thunderbird.

Aujourd'hui dans l'histoire militaire canadienne – 8 JUILLET

Le 8 juillet 1954

Mise en service du NCSM *Labrador*, premier patrouilleur brise-glace de l'Arctique. Le NCSM *Labrador* a été le premier navire, en 1954, à faire le tour de l'Amérique du Nord en traversant le passage du Nord-Ouest et en revenant à Halifax en passant par le canal de Panama. Le navire a été en service de 1954 à 1957.

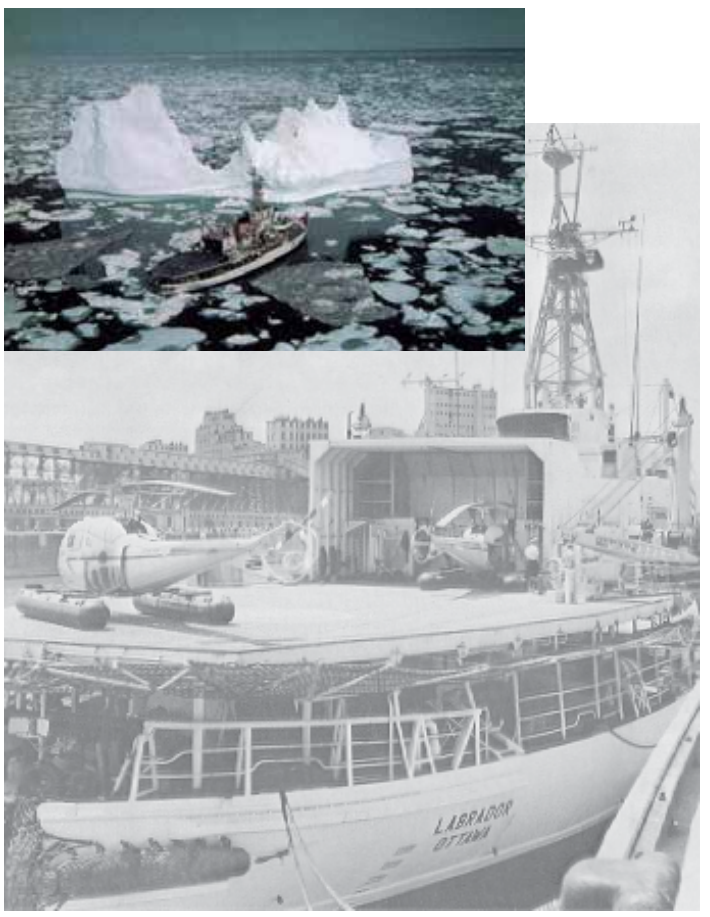

NCSM *Labrador*, patrouilleur de l'Arctique modifié de la classe WIND, Marine royale canadienne, 1954.

Le 8 juillet 1944

Les exploits du major David Currie du 29e Régiment blindé de reconnaissance à Saint-Lambert sur Dive lui ont valu la Croix de Victoria.

Pour obtenir d'autres détails historiques, consultez le site Web de la Direction – Histoire et patrimoine, à http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/his/her-pat/sdcmh-dshmc-fra.asp.

PROGRAMME D'ÉTHIQUE DE LA DÉFENSE

DEFENCE ETHICS PROGRAMME

Programme d'éthique de la Défense

D'un point de vue éthique, que feriez vous? L'entraîneur du club de natation

Comme d'habitude, différents points de vue ont été présentés sur le dilemme de « L'entraîneur du club de natation » du mois de mai. Ceux qui ont répondu aux commentaires se sont surpassé en expliquant sommairement la nécessité de s'entretenir avec le Cpl Smart (ou Pas Si Brillant comme l'a surnommé un intervenant) pour mieux comprendre sa situation.

Dans la mise en situation, le Cpl Smart a été décrit comme quelqu'un que « ses collègues respectent et apprécient bien », comme étant « un travailleur compétent » et pour ces raisons, la plupart des personnes sondées ont émis l'avis qu'elles prendraient le temps de s'asseoir avec le Cpl Smart pour en apprendre plus sur ses antécédents personnels et les raisons sous-jacentes à la tromperie. Beaucoup ont offert des suggestions judicieuses telles que donner l'ordre ou suggérer au Cpl Smart de faire appel aux services de conseils financiers du RARM et de procéder à un examen du Plan de soutien à la famille des FAC du militaire.

Un lecteur a aussi souligné qu'il aurait fallu davantage de discussions informelles avec le Cpl Smart de manière à ce que les problèmes aient été résolus avant que le Cpl ait pris l'initiative de les résoudre de son propre chef.

Quoique quelques-uns aient fait preuve de plus d'indulgence, la grande majorité a déterminé qu'une sanction disciplinaire s'imposait, et avec raison. En dépit d'une situation personnelle très difficile, le Cpl Smart a menti délibérément à la chaîne de commandement pour son gain personnel et on ne peut pas simplement faire preuve de compassion et de compréhension devant un tel comportement.

En outre, les pratiques généralement admises d'une sanction disciplinaire permettent de s'adapter et de réfléchir aux divers facteurs tels que les circonstances, une première infraction ou une récidive, les précédents (la manière dont des situations similaires mettant en en jeu d'autres collègues ont été traitées) au sein de la même unité et ainsi de suite. Une sanction semble se situer quelque part au milieu du spectre. En raison des contraintes financières extrêmes, une peine fondée sur le temps peut être mieux adaptée dans cette affaire, comme l'imposition de tâches supplémentaires. Un lecteur avait mentionné que les vacances autorisées du CPl Smart auraient dû être utilisées pour couvrir les journées de maladie mal employées.

Par ailleurs, n' importe quelle solution devrait correspondre aux règles des Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD 5019-0).

En ce qui concerne les valeurs, les principes et l'éthique de la Défense qui sont en jeu dans la situation, voici les comportements qui de toute évidence sont les plus touchés : *les principes de Servir le Canada avant soi-même et d'obéir à l'autorité légale* et *l'appuyer, et les valeurs liées à l'intégrité, l'intendance des ressources et l'excellence*.

Un autre aspect de la mise en situation est l'examen de la valeur liée à la loyauté en ce qui a trait à la dynamique en milieu de travail où le superviseur, le Capt Jones, ignore complètement que le Cpl Smart a un cumul d'emplois.

La communication semble inexistante dans l'unité qui est dirigée par le Capt Jones. La malhonnêteté semble être la politique privilégiée. Cette constatation est probablement la leçon la plus grave à retenir d'un point de vue éthique en ce qui concerne les déboires du caporal. Pourquoi de telles situations surviennent-elles? Y-a-t-il autre chose que les responsables ne savent pas, et qui d'autre est d'avis qu'il est acceptable, ou du moins préférable, de ne pas signaler une faute?

Plusieurs personnes sondées ont indiqué qu'il faut améliorer le fonctionnement en milieu de travail, et quelqu'un a suggéré que le Capt Jones doit imposer une mesure corrective à un seul ou à plusieurs subordonnés, qui auraient dû mentionner la situation inhabituelle d'un militaire ayant un cumul d'emplois pendant les heures de travail. Le capitaine doit aussi déterminer ce qu'il peut modifier pour que les gens fassent preuve de plus d'ouverture au sein de l'unité à l'avenir – « envoyer les bons messages ».

Les responsables du PED remercient les personnes qui ont proposé des suggestions au dilemme. Des suggestions ou idées sur des mises en situation futures sont toujours les bienvenues, à l'adresse suivante : **+Ethics-Ethique@ADM(RS) DEP@Ottawa-Hull**.

UN MURET ILLUSTRÉ RACONTE DES HISTOIRES

Les murets omniprésents qui longent les routes et encerclent les enceintes peuvent parfois donner aux membres des FAC qui servent au Koweït l'impression d'être un peu « enfermés », malgré le désert qui entoure nombre d'aérodromes où ils travaillent.

Transformer à partir du gris

Heureusement, pour ceux qui ont des talents artistiques, ces murets plats et gris forment un excellent canevas pour exprimer la fierté de l'unité et l'esprit de corps. Une tournée rapide du Camp Canada ou du Camp Patrice Vincent révèle une grande variété d'illustrations qui sont le reflet des unités, des opérations, des exercices et des gens. Certaines illustrations des Américains remontent à la fin des années 1990, lorsque ce pays contrôlait l'application la « zone d'exclusion aérienne » au-dessus de l'Irak . D'autres peintures sont plus récentes – par exemple celles commémorant les ponts aériens canadiens entre le Koweït et l'Afghanistan durant les dernières années de l'Op ATHENA.

Au fil des déploiements canadiens au Koweït, dans le cadre de l'Op IMPACT, les militaires participant à la lutte du Canada contre l'État islamique ont utilisé leurs pinceaux pour apporter de nouvelles contributions au décor de leur camp, témoignant de ceux qui les inspirent et de ce qui les soude.

Illustrations pleines de significations

Parmi les premiers murets érigés durant l'Op IMPACT, on trouve celui du « Camp Canada » à l'entrée du « carrefour » des FAC au Koweït. Décoré de l'insigne du Commandement des opérations interarmées du Canada, ce muret fait office de signe « bienvenue chez vous » pour le personnel des patrouilles à long rayon d'action et de ravitaillement en vol, ainsi que pour les membres des nombreux groupes professionnels de soutien qui travaillent dans cette base dynamique ou aux alentours.

Un autre ajout récent aux décorations des murets au Koweït est aussi l'un des plus poignants : le muret du Camp Patrice Vincent, qui a été peint en cinq jours par deux membres de la Force opérationnelle aérienne en Irak, en souvenir de l'adjudant Patrice Vincent, qui a été tué intentionnellement par un chauffard, le 20 octobre 2014, à Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec. Ces deux artistes dévoués ont terminé le projet en à peine quelques heures de loisir avant qu'il soit dévoilé aux militaires canadiens et aux membres de la coalition durant un défilé qui a eu lieu lors du jour du Souvenir de 2014. Cette œuvre d'art se démarque des autres murets les plus vivants et nouveaux de la base, attirant chaque jour le regard de nombreux passants canadiens et étrangers. La peinture sert à rappeler aux militaires de veiller au respect des valeurs que l'adjudant Vincent respectait.

Célébrer le succès

Il y a aussi eu des ajouts par des membres du détachement aérien afin de commémorer la Rotation 0 et le travail réalisé par les équipages dynamiques pour obtenir les premiers succès au sein de la Force opérationnelle aérienne. Certains – par exemple, la nouvelle murale du détachement de patrouilles à long rayon d'action – se trouvent à des endroits comme le Camp Canada, tandis que d'autres, comme la murale du détachement de chasse de la Rotation 0, sont plus près des lignes de combat.

L'art mural est souvent créé la nuit, à l'aide de projecteurs qui renvoient le dessin sur le muret pour que les artistes puissent en tracer le contour. Le travail de nuit permet aussi aux artistes d'éviter la chaleur du midi. Pour atténuer les effets du rude climat désertique, comme les vents forts, les orages subits et les températures élevées, on utilise souvent des peintures à l'huile et à l'émail. Si elles sont durables, elles exigent aussi d'y consacrer de plus longues heures de travail, de jour et de soir.

Pour le personnel déployé dans le cadre de l'Op IMPACT, la touche de couleur sur la toile de fond du paysage souvent monochromatique de la base est la bienvenue, et les efforts des artistes bénévoles sont grandement appréciés. Comme un nouveau contingent de personnel des FAC entre en rotation pour poursuivre les opérations contre l'EIIL, il y aura sûrement de nouvelles histoires à ajouter sur les murets de béton du Koweït. ♣

Ce mur de béton peint à la main marque la Rotation 0 du détachement de chasseurs de l'Aviation royale canadienne au Koweït.

La décoration sur le mur de béton souligne la contribution du personnel responsable des aéronefs CP-140 Aurora aux efforts déployés par la coalition au Koweït.

PHOTOS : Caméra de combat

LE GROUPE DE ROCK DE L'ARC FAIT VIBRER ALERT

PHOTO : Cpl Ray Haack

Après avoir effectué un long parcours, comportant des escales dans plusieurs aérodromes, notamment la base aérienne de Thulé, au Groenland, les six musiciens du groupe de rock de l'ARC sont arrivés à la SFC Alert pour exécuter un projet auquel ils travaillaient depuis des mois. Les Spitfire Kings de la 17e Escadre Winnipeg ont entrepris une mission visant la présentation d'une série de spectacles à l'Arctic Club – le mess de la SFC Alert qui porte bien son nom.

« À quelques personnes près, tous les habitants de la station étaient réunis pour voir le groupe présenter un concert de rock classique soigneusement conçu », affirme le sergent Mike Hall, porte-parole des Spitfire Kings.

La foule en délire, entraînée dès le début par des chansons connues d'Ozzy Osborne et des groupes Deep Purple, The Guess Who et Rush, a témoigné de son enthousiasme tout au long de la soirée.

En se remémorant ce voyage de dix jours à l'île Ellesmere, les membres des Spitfire Kings se sentent privilégiés d'avoir pu apporter leur contribution à l'esprit de corps des « élus du Grand Nord » du Canada, à la SFC Alert.

« La Musique de l'ARC est un vecteur de force pour les missions », explique le colonel Joël Roy, commandant de la 17e Escadre. « Une bonne qualité de vie pendant les déploiements est essentielle; elle permet de dynamiser les participants à la mission. La Musique de l'ARC est une ressource pouvant contribuer pour beaucoup à cet effet. » ♣

Mise à jour sur les géobouées dans le cadre de l'appui de L'ARC DANS LA SURVEILLANCE DE L'ARCTIQUE

Pendant environ deux semaines ce printemps, de la fin avril au début mai, une équipe de scientifiques, de technologues et de personnel de soutien logistique de Recherche et Développement pour la Défense Canada (RDDC) a évalué la performance de géobouées nouvellement améliorées pour le compte de l'Aviation royale du Canada (ARC).

« Pour assurer la surveillance sous-marine de l'Arctique dans les zones où la surface de l'océan est recouverte de glace, les géobouées jouent un rôle important dans la détection et le suivi des sons sous-marins », a déclaré le major Glenwood Gullison, de la direction Besoins en ressources aériennes de l'ARC.

Les géobouées contiennent des capteurs de vibrations qui peuvent détecter le son qui se déplace dans l'eau et à travers la glace; elles constituent donc l'un des meilleurs moyens pour détecter, sous la glace, les sons sous-marins.

« La science et la technologie jouent un rôle crucial dans le développement des capacités de la Défense nationale », déclare le major Gullison. « Les essais effectués par RDDC font partie de ce développement des capacités et apportent une contribution importante au maintien de la surveillance, de la reconnaissance et du renseignement aérien pour l'ARC. »

« En raison de son expertise spécifique et de sa vaste expérience en acoustique sous-marine et en technologie des géobouées, le personnel de RDDC est bien placé pour mener l'évaluation de la géobouée redessinée », ajoute le major Gullison.

Développement et essais

RDDC a joué un rôle dans le développement et les essais des géobouées depuis leur conception dans les années 1980.

« RDDC est la seule organisation dotée de l'expertise requise pour tester efficacement ce produit dans des conditions opérationnelles », déclare Scott Campbell, directeur de l'ingénierie des systèmes de capteurs sous-marin du MDN.

Les essais de cette année visent à tester l'efficacité des modifications apportées aux géobouées. Les géobouées ont été modifiés en changeant leur batterie, leur poids et leur centre de gravité. L'objectif est de valider la mise à jour technique dans un environnement opérationnel.

Que sont les géobouées?

Les géobouées sont de forme cylindrique et comportent un capteur de vibrations et un émetteur radio, ainsi qu'un parachute fixé à leur queue et un pic à glace comme nez. Ils sont largués d'un aéronef pour effectuer la surveillance acoustique de la glace.

Dans des circonstances idéales, les géobouées tombent en pointant vers le bas et s'accrochent fermement à la glace afin de détecter efficacement les sons qui se déplacent à travers l'eau et dans la glace.

Des géobouées supplémentaires ont également été plantées à la main après le largage d'autres bouées, pour effectuer des essais spécifiques. Les niveaux sonores ambiants, le mouvement des glaces et le bruit sous-marin ont été recueillis par des capteurs de géobouées lors des essais.

« Il est important de tester et d'améliorer la technologie des géobouées afin de préserver la fiabilité et la pertinence de ces instruments pour la surveillance des sons sous-marins », a déclaré le scientifique en chef de l'étude Garry Heard, Ph. D., de RDDC, un chercheur vétéran qui travaille dans l'Arctique depuis plusieurs décennies. « Nous devons être informés de ce qui se déplace dans l'Arctique canadien. »

« Conformément à la *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, l'ARC doit assurer une surveillance constante des approches maritimes du Canada, y compris dans l'Arctique, afin de détecter les menaces pour la sécurité du Canada le plus tôt possible », a déclaré le major Gullison. « Cela exige que l'ARC fasse des missions de surveillance, de reconnaissance et de renseignement sous-marins dans l'océan Arctique. »

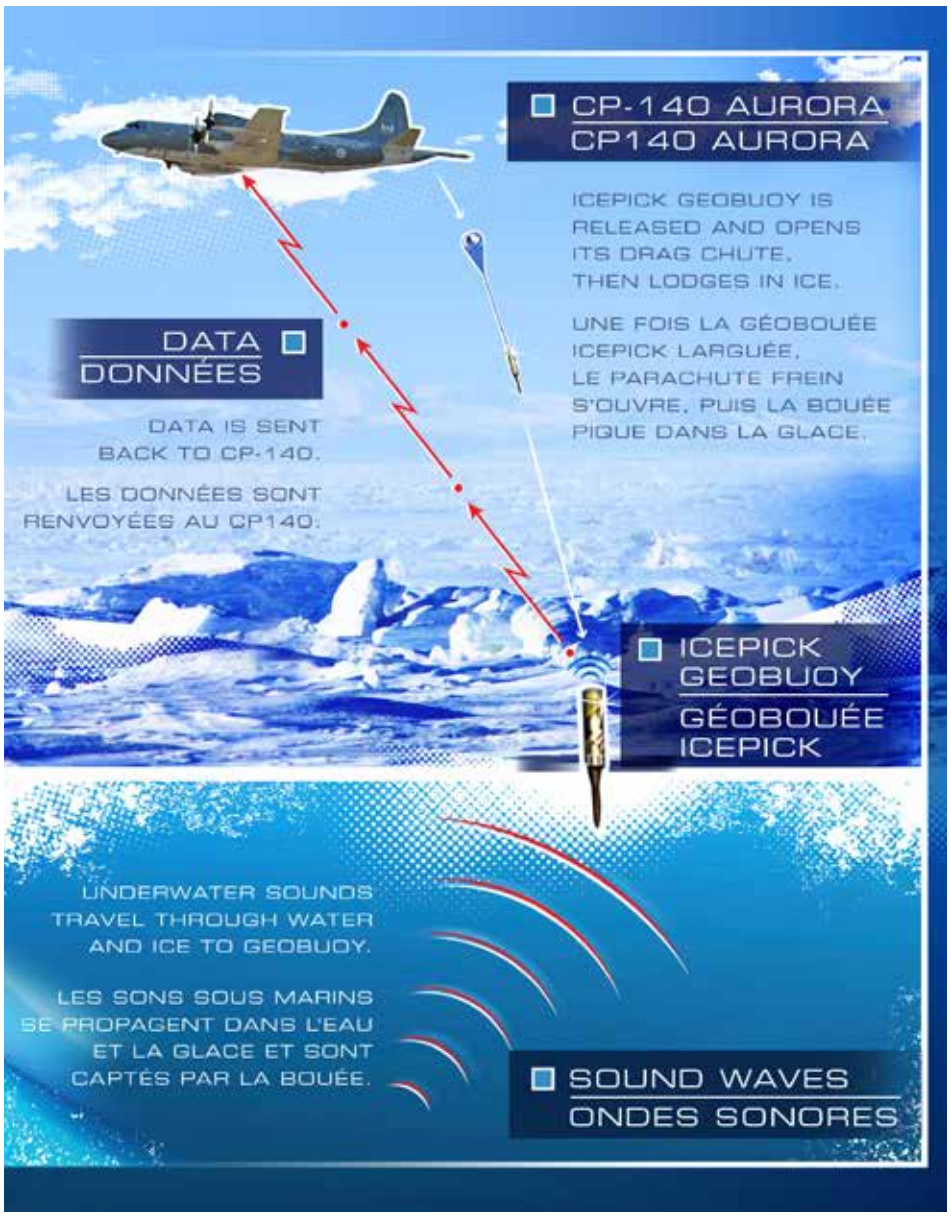

UN LOGICIEL DE POURSUITE MULTICIBLES AMÉLIORE LES PRODUITS RADAR D'APPLICATION COMMERCIALE

Un logiciel qui permet au radar de poursuivre plusieurs cibles à la fois a été ajouté à la gamme de produits radar Sigma S6 développée par Rutter Inc., une société canadienne établie à St. John's, Terre-Neuve.

Le logiciel a été développé par des scientifiques de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) à partir de modèles dynamiques à base de filtres et d'algorithmes d'association de données évolués. Les algorithmes élaborés par les scientifiques de RDDC peuvent détecter et poursuivre plusieurs cibles. Ils déterminent les critères à utiliser pour regrouper les données et choisir les cibles à poursuivre, dans un ensemble de données bruitées. En d'autres mots, le logiciel de RDDC est ce qui permet au détecteur de détecter. Ce dispositif de poursuite unique et puissant est un élément important de la ligne radar.

Partenariat = succès

Les partenariats sont au cœur du succès de RDDC. En effet, RDDC explore activement les occasions de collaborer en matière de défense et de sécurité avec des partenaires de l'industrie, du milieu universitaire, d'autres gouvernements, d'agences ou d'alliés internationaux afin de faire avancer le développement des connaissances et de la technologie nécessaires pour défendre les intérêts du Canada. En tant que chef de file national en matière de sciences et technologie pour la défense et la sécurité, RDDC fournit au ministère de la Défense nationale, aux Forces armées canadiennes et aux communautés de la sécurité publique et de la sûreté nationale les connaissances dont ils ont besoin en sciences et technologie.

« Ce logiciel permet de poursuivre simultanément des cibles marines qui se déplacent rapidement ou plus lentement, ou qui effectuent de nombreuses manœuvres », a indiqué Stephen Hale, directeur des ventes et du marketing à Rutter, à propos du nouveau dispositif de poursuite. « Et ce, le système l'effectue avec un minimum de configuration et d'interaction de la part de l'utilisateur. »

« Le filtre Kalman est un algorithme qui réduit le bruit. Il ne le supprime pas entièrement, mais il réduit considérablement l'erreur de mesurage », a expliqué Jack Ding, Ph. D., scientifique de la défense.

Les produits radar de Rutter balaient un secteur d'azimut de 360 degrés et peuvent détecter toutes les cibles dans ce rayon. Leur processeur de radar d'ancienne génération pouvait poursuivre des cibles en train de manœuvrer, mais Rutter a voulu améliorer les capacités de ses dispositifs et réduire la quantité d'interventions que ceux-ci exigent de la part de l'utilisateur.

Essai du logiciel de poursuite

Pour vérifier si le logiciel de poursuite convenait à la tâche, on a fourni à RDDC une série de contacts radar inconnus à traiter.

Ainsi, une licence conventionnelle a été établie, et l'équipe de Rutter a intégré le logiciel de poursuite à sa gamme de produits Sigma S6.

« Le fait que nous n'avons éprouvé aucun problème marquant durant le développement témoigne de la qualité du travail qu'ils ont fait. C'était extrêmement rigoureux », a décrit Desmond Smith, Directeur de Recherche et Développement à Rutter.

« En définitive, on a un algorithme de poursuite beaucoup plus efficace donnant des résultats nettement meilleurs et exigeant beaucoup moins d'interventions de la part des utilisateurs. C'est exactement ce que nous visions », a déclaré Hale.

Logiciel informatique montrant une vedette de sauvetage se déplaçant à 48,5 nœuds et effectuant des manœuvres dans la baie de la Conception Sud, Terre-Neuve-et-Labrador. Les traits jaunes à l'écran indiquent son parcours, capté par le système de détection et de surveillance de petites cibles Sigma S6 de Rutter.

Dr Ding a expliqué comment le logiciel de poursuite s'intègre à un grand système de simulation radar multifonctionnel, utilisé en partenariat avec l'Australie, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres nations alliées.

Le simulateur en appui à la MRC

Actuellement, le simulateur sert aux programmes d'acquisition de nouveaux navires de la Marine royale canadienne pour aider à définir les exigences en matière de radar.

Des produits radar tels que ceux-ci sont utilisés mondialement dans plusieurs applications embarquées ou côtières, notamment pour la détection des déversements pétroliers, la détection des glaces et la navigation dans les glaces ou la détection de petites cibles.

Dr Ding a précisé qu'en tant qu'employé du gouvernement fédéral, il est heureux d'appuyer l'économie canadienne et d'aider le secteur industriel canadien à développer de nouveaux produits pour être plus concurrentiel à l'échelle mondiale, mais il estime également qu'il est avantageux pour RDDC d'être présent dans le marché.

« Travailler de concert avec l'industrie nous aide à mieux comprendre la nature des algorithmes; nous pouvons alors dire à nos clients que ce logiciel de poursuite a été éprouvé et qu'il a déjà traité un certain nombre de cibles », a affirmé Dr Ding.

SUMMER TRAINING Snapshots

Les entraînements D'ÉTÉ EN UN CLIN D'ŒIL

Op OPEN SPIRIT l'Op OPEN SPIRIT

Royal Canadian Navy clearance divers assist a diver as they prepare to get out of the water during Op OPEN SPIRIT. The operation is a multinational underwater mine clearing exercise to rid the waters near Estonia of mines laid during the First and Second World Wars.

Des plongeurs démineurs de la Marine royale canadienne aident un plongeur à sortir de l'eau, lors de l'Op OPEN SPIRIT, un exercice multinational de déminage sous-marin qui a lieu près de l'Estonie et qui consiste à détruire les mines datant de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale.

PHOTO : Cpl Chris Ringius

PHOTO : MS/Matc Peter Reed

MS Evan Beaton (right), a clearance diver from Fleet Diving Unit (Atlantic), observes a student as she lifts an object to the surface during Ex TRADEWINDS 15 in St. Kitts and Nevis.

Matc Evan Beaton (à droite), plongeur démineur de l'Unité de plongée de la Flotte (Atlantique), regarde une étudiante remonter un objet à la surface lors de l'Ex TRADEWINDS, à Saint Kitts et Nevis.

PHOTO : LS/Mat 1 Zachariah Stopa

A member of a CAF explosive ordnance disposal team prepares equipment to be used in the examination of a simulated improvised explosive device at Victoria International Airport during Ex ARDENT DEFENDER.

Un membre de l'équipe de neutralisation d'explosifs et de munitions des FAC prépare l'équipement qui sera utilisé pour examiner un engin explosif improvisé simulé à l'aéroport international dans le cadre de l'Ex ARDENT DEFENDER.

Ex AMALGAM DART 15-2 L'Ex AMALGAM DART 15-2

PHOTO : Cpl Arthur Ark

A CF-18 Hornet refuels from a CC150T Polaris north of Inuvik, Northwest Territories during Ex AMALGAM DART 15-2.

Un CF-18 Hornet se ravitaille à partir d'un CC150T Polaris au nord d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'Ex AMALGAM DART 15-2.

PHOTO : LS/Mat 1 Zachariah Stopa

A CAF explosive ordnance disposal team member investigates a simulated improvised explosive device at CFB Esquimalt during Ex ARDENT DEFENDER.

Un membre de l'équipe de neutralisation d'explosifs et de munitions des FAC examine un engin explosif improvisé simulé à la BFC Esquimalt au cours de l'Ex ARDENT DEFENDER.

CAF | Les FAC participate in participent à Ex TRADEWINDS 15 / l'Ex TRADEWINDS 2015

CAF personnel participated in the annual US-led multinational Ex TRADEWINDS 15 that took place in the Caribbean from May 31 to June 24.

The exercise involved several agencies responsible for maritime interdiction and ground security. The CAF deployed both maritime and land assets in a training and support role. Drills involved ships, aircraft and personnel from 19 nations, as well as participation by key regional groups such as the Caribbean Disaster and Emergency Management Agency, the Regional Security System and the Caribbean Community Implementation Agency for Crime and Security.

Les FAC ont participé à l'exercice multinational TRADEWINDS 2015 dirigé par les É.-U. qui s'est déroulé dans les Caraïbes du 31 mai au 24 juin.

L'exercice implique plusieurs organismes chargés des interceptions maritimes et de la sécurité terrestre. Les FAC ont déployé des ressources maritimes et terrestres dans un rôle d'instruction et de soutien pour l'exercice de cette année. Les activités d'entraînement ont rassemblé des navires, des aéronefs et des représentants de 19 pays, de même que d'importants groupes régionaux comme la Caribbean Disaster and Emergency Management Agency, le Système de sécurité régionale et la Caribbean Community Implementation Agency for Crime and Security.

CAF members work to improve explosive threats

Les membres des FAC travaillent à renforcer la lutte contre les menaces liés aux explosifs

More than 175 CAF personnel, 11 partner nations and civilian law enforcement agencies conducted Ex ARDENT DEFENDER 2015 at CFB Esquimalt and throughout Greater Victoria, B.C from May 25 to June 5.

Held annually, Ex ARDENT DEFENDER improves participants' readiness to counter explosive threats, including improvised explosive devices. The training simulated a complex contemporary operating environment and enhanced relationships with allies and civilian law enforcement partners as they practiced response protocols.

Quelque 175 membres du personnel des FAC, 11 pays partenaires et des organismes civils d'application de la loi ont mené l'Ex ARDENT DEFENDER 2015 à la BFC Esquimalt et dans l'ensemble du Grand Victoria, en C.-B. du 25 mai au 5 juin.

L'Ex ARDENT DEFENDER, qui a lieu chaque année, améliore l'état de préparation des participants à la lutte contre les menaces liées aux explosifs, ce qui comprend les engins explosifs improvisés. L'entraînement, qui a simulé un environnement opérationnel contemporain complexe, a permis de renforcer les liens avec les alliés et les partenaires civils d'application de la loi pendant qu'ils mettaient en pratique les protocoles d'intervention.